

RESTITUTION DES ATELIERS / Document de travail

avril 2015

- Caroline Giorgetti - Sites & Paysages - Paysagiste mandataire
- Claire Bonneton - Jam Ingénierie - Urbaniste et paysagiste dplg
- Christophe Séraudie - EURL Archimélé Architecte dplg
- Jacques Félix Faure - Atelier 17C - Architecte

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans le cadre de la démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges/Combe de Savoie, 9 ateliers participatifs ont été organisés sur le territoire.

Ces ateliers sont ouverts aux élus des 8 communes du territoire ainsi qu'aux personnes ressource indiquées par chaque commune (soit une quarantaine de personnes ressource : associations, vignerons, acteurs économiques, habitants...).

Objectifs des ateliers

- Établir une culture commune du paysage pour tous les acteurs et partenaires du projet
- Amener les participants à percevoir différemment la diversité, la qualité, les sensibilités des paysages du territoire et les tendances évolutives : croiser les regards
- Favoriser les échanges
- Illustrer par des exemples concrets les enjeux du territoire, répondre in situ à des problématiques précises
- Fédérer les élus et acteurs autour d'un projet global et partagé en matière de paysage, d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Restitution des ateliers

Ce document, de travail, restitue pour chaque atelier les objectifs et le parcours réalisé, les travaux/réflexions des participants et propose en synthèse de chaque atelier quelques pistes de travail pour la suite du Plan Prospectif paysager.

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

1 GRAND PAYSAGE

2 DÉPLACEMENTS

3 HABITER

4 PAYSAGES VITICOLES

ATELIERS
THÉMATIQUES

5 COUPURE VERTE

6 ZONE D'ACTIVITÉS

7 ENTRÉES ET TRAVERSÉES DE VILLES/VILLAGES

8 EXTENSION URBAINE

9 RENOUVELLEMENT URBAIN

ATELIERS
«SITES DE
PROJET»

Organisation des ateliers

- Un temps sur le terrain pour une lecture collective des paysages : sites et parcours choisis en fonction de ce qui a été dit en atelier, de l'analyse bibliographique, de leur capacité à illustrer les thématiques traitées
- Un temps en salle avec travail sur la grande carte

GRAND PAYSAGE

Objectifs et parcours

1

Objectifs

1. Appréhender le territoire par sa perception externe, le paysage que l'on donne à voir, l'image du territoire
2. Comprendre l'organisation du paysage :
 - logiques d'agencement : composition du paysage, implantation des groupements bâtis ...
 - continuités, fonctionnalités agricoles et naturelles : armature «verte», l'Isère et ses affluents, plaine agricole et coteau viticole, prairies et forêts...
 - limites d'urbanisation et coupures vertes
 - perceptions visuelles, « ce qui fait patrimoine et identité » : points de vue/vues remarquables, espaces ouverts d'intérêt paysager, points repère, fronts bâtis, limites entre espaces...
3. Mesurer et analyser les tendances évolutives des paysages, évaluer les incidences paysagères et s'interroger sur l'équilibre à rechercher entre les différentes composantes paysagères
4. Introduire les différents ateliers suivants, place et rôle des différentes composantes dans le grand paysage
5. Partager les enjeux paysagers. Faire émerger des orientations, voire des actions susceptibles d'être développées par la suite

Participants :

- Elus (2) : Plaze Céline (Cruet), Ravier Michel (Chignin)
- Personnes ressource (5) : Bellorini Simone, Fredon Guislain, Freschi Louis, Meinier Joachim, Omont Sophie
- Desveaux Gentiane, Giorgetti Caroline, Paillet Simon, Séraudie Christophe

Parcours

- Un belvédère vers Saint-Pierre d'Albigny
- Un belvédère vers Chignin

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

4



GRAND PAYSAGE

Depuis Châteauneuf vers Saint-Pierre-d'Albigny

1





GRAND PAYSAGE

Depuis Châteauneuf vers Saint-Pierre-d'Albigny

1

Depuis le point de vue centré sur Saint-Pierre d'Albigny, les participants ont eu à cœur de répondre au jeu proposé : identifier et qualifier les points, lignes et surfaces qui composent le paysage perçu depuis l'extérieur du territoire.

Malgré une entrée qui pouvait paraître un peu abstraite, les participants ont vite perçus que le territoire d'étude donne à voir une multitude de choses et parfois à l'inverse des idées reçues. Par exemple, si les types de paysage (naturel, agricole, urbain) se distinguent facilement, de ce point de vue, les infrastructures étaient finalement peu lisibles.

Ont été relevés :

- Surfaces : des vignes, des forêts, des friches, des falaises, des étangs, des zones humides, des toitures, des espaces bâtis.
- Lignes : les crêtes, les lisières de bois, les « bandes de culture », les infrastructures routières et ferroviaires.
- Points : des bâtiments de différentes natures, du bâtiment isolé au hameau constitué, des arbres.

Enfin à la question du ressenti, des éléments de compréhension se sont fait jour comme l'importance des couleurs, des contrastes, des dimensions relatives.

Toutefois un point coloré ou contrasté ou volumineux au milieu d'une surface peut-être perçu positivement (par exemple, une église et son clocher servant de point de repère) ou négativement (par exemple, un bâtiment industriel au milieu d'un tissu urbain composé essentiellement de logements).

Mais le manque de contraste peut aussi être perçu positivement (continuité du territoire et homogénéité) ou négativement (uniformité banalisante, étalement urbain).

La perception visuelle est donc systématiquement associée à la destination d'usage du point, de la ligne, de la surface pour se faire une opinion.



GRAND PAYSAGE

Depuis Les Marches vers Chignin

1



Avril 2015
Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

7



GRAND PAYSAGE

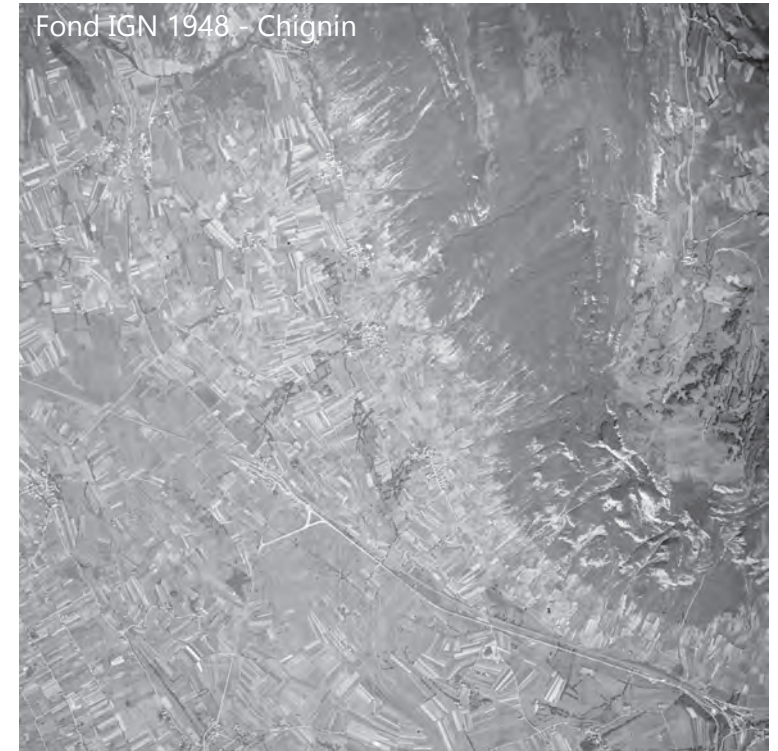
Sur la question de l'évolution des paysages

1

Fond IGN 1948 - Saint-Pierre d'Albigny



Fond IGN 1948 - Chignin



A partir de photos aériennes de 1948 et de photos récentes des deux secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chignin, il a été noté :

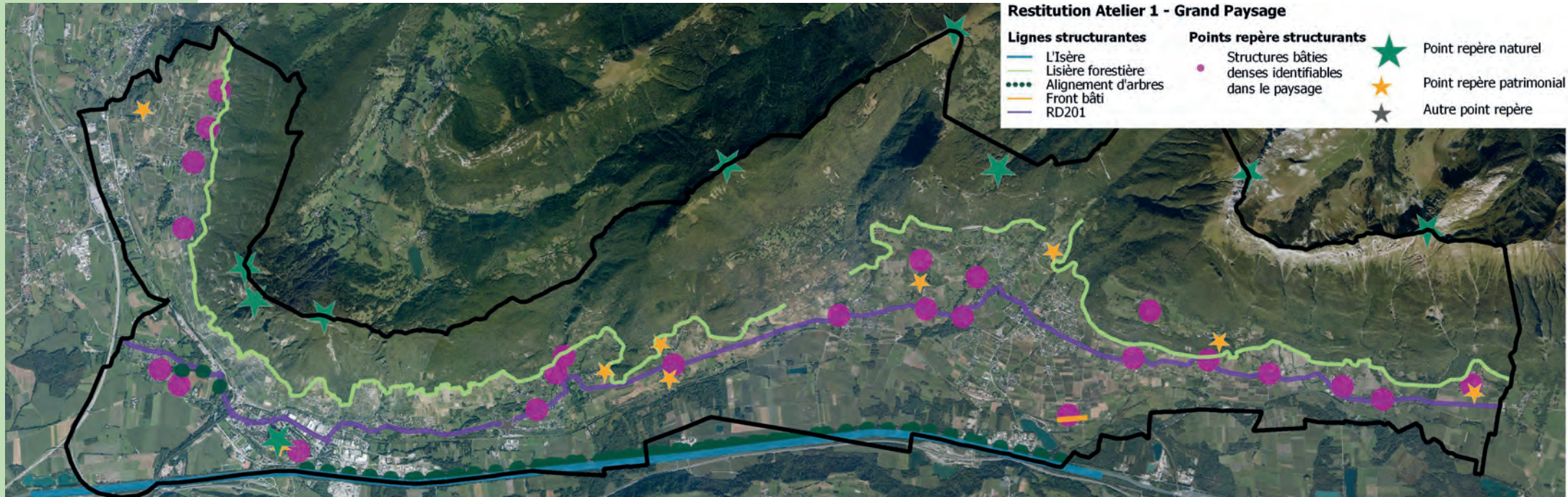
- le retour de la vigne sur les emprises de 1948 mais encore en dessous des pentes exploitées à l'époque du phylloxéra (années 1860/1870).
- la végétation le long de l'Isère et dans le lit de la rivière est plus importante de nos jours.
- la perception du parcellaire est passée de toutes petites parcelles en lanières à de grandes parcelles homogènes certainement dû au passage de la polyculture à la mono-culture.
- l'urbanisation a mité le territoire se développant le long des voies de circulation et reliant parfois des hameaux qui ne sont plus distinguables en tant que tel.
- la forêt a gagné par enrichissement.
- les torrents qui descendent de la montagne sont de moins en moins repérables dans le paysage.



GRAND PAYSAGE

Les points, lignes et surfaces caractéristiques qui « font » le paysage

1



L'objectif du travail sur la grande carte était de prolonger les lectures du matin en portant sur l'ensemble du territoire d'étude les points, les lignes et les surfaces caractéristiques qui « font » le paysage.

Les lignes structurantes citées	Les points structurants cités	Les surfaces structurantes citées
<p>«- L'Isère et sa forêt alluviale</p> <p>- La lisière forestière du versant, qui présente parfois une limite qualitative douce, en transition avec les espaces agricoles/viticole, et parfois une limite plus dure et rectiligne</p> <p>- Les fronts bâtis remarquables qui permettent l'identification des hameaux/villages</p> <p>- Les alignements de platanes le long de la RN</p> <p>- La RD 201 comme vecteur de la découverte des paysages du piémont»</p>	<p>«- Les groupements bâtis traditionnels (structures bâties denses) bien identifiables dans le paysage</p> <p>- Les points repère naturels (sommets emblématiques, col, butte) et patrimoniaux (le site des Tours de Chignin et les nombreux châteaux qui ponctuent le piémont). La cave de Cruet constitue également un point repère dans le paysage»</p>	<p>«- Les vignes qui mettent en valeur le patrimoine bâti</p> <p>- Les petites surfaces agricoles en coeur de bourg qui mettent en valeur le bâti</p> <p>- La transition douce entre les milieux ouverts (agricoles) et les milieux fermés (forestiers)</p> <p>- La forêt alluviale</p> <p>- Les prairies en pied de versant boisé et sur replats»</p>

Avril 2015

Document de travail

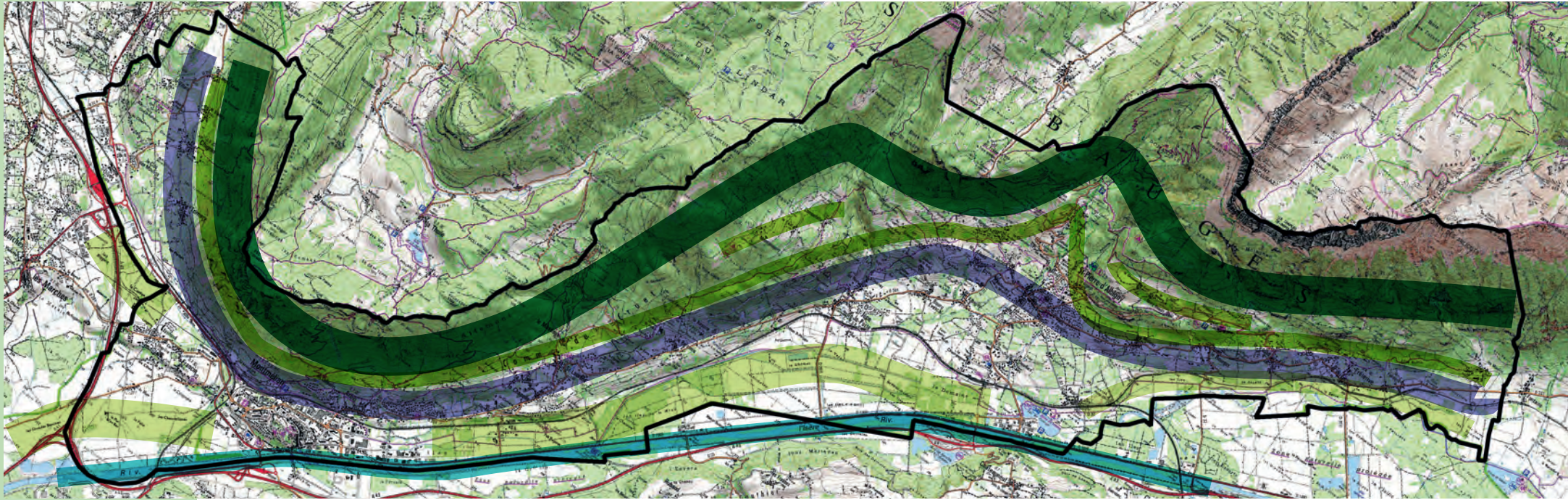
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie








GRAND PAYSAGE

Grandes continuités paysagères



Dans la discussion sur les lignes et les surfaces, sur site et sur la grande carte, sont apparues les grandes continuités longitudinales qui composent et structurent le paysage du piémont :

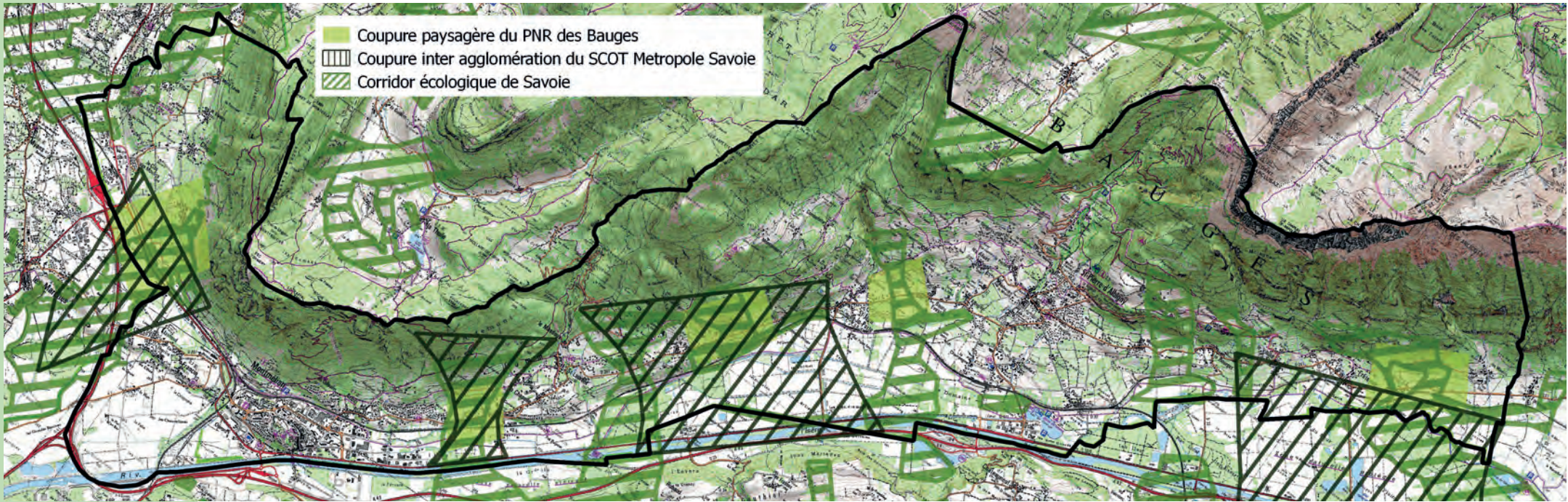
-  Le versant forestier
-  Les prairies en transition entre vigne et forêt
-  Le piémont viticole ponctué de villes, villages et hameaux
-  La plaine agricole et économique
-  L'Isère, les zones humides et la forêt alluviale



GRAND PAYSAGE

Coupsures paysagères - Coupures vertes- Corridors écologiques

1



Nous nous sommes ensuite intéressés aux « coupures vertes » en reportant celles du SCOT, du PNR et du SRCE sur la grande carte.

De natures différentes et établies à des échelles elles aussi différentes, les « coupures vertes » ne se superposent pas toutes. Il n'est pas question de les opposer puisque les enjeux et objectifs ne sont pas les mêmes.

En revanche il est intéressant de les regarder avec une entrée «paysage» qui donne un autre regard sur ces coupures : superpositions et ajouts de coupures vertes.

Avril 2015

Document de travail

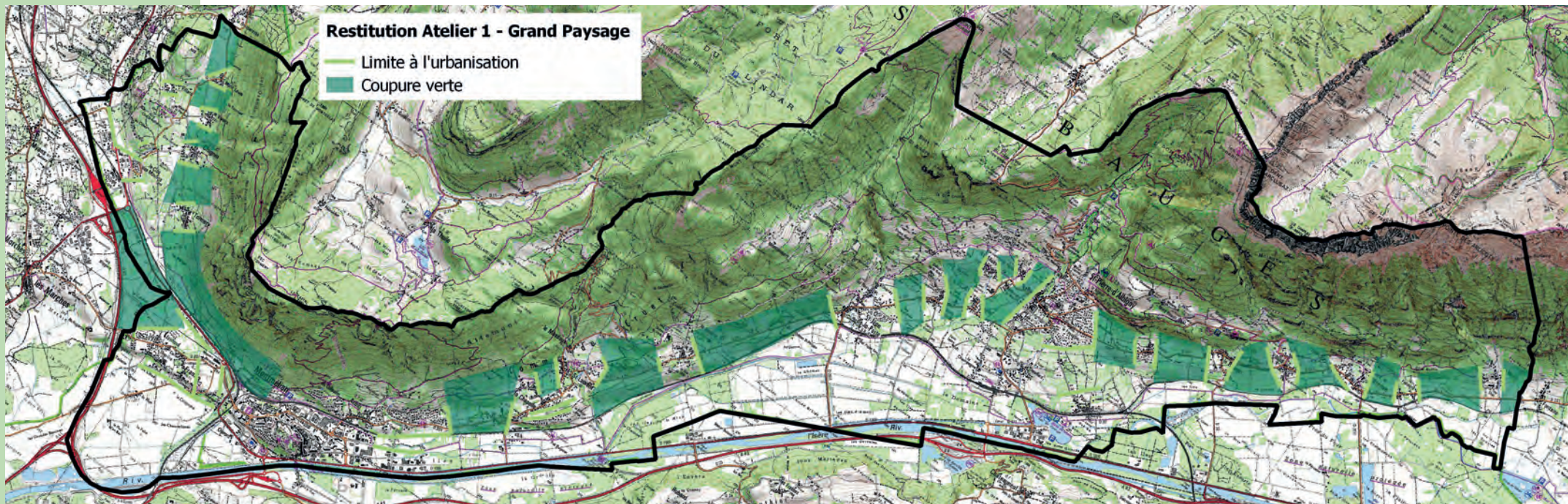
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

GRAND PAYSAGE

Coupsures paysagères - Coupures vertes- Corridors écologiques

1



En tenant compte des différentes « coupures vertes » portées par les documents cadre et des lectures de paysage établies le matin sur site, le groupe de travail s'accorde sur :

- > Le principe de limiter l'urbanisation linéaire le long de la route RD201 pour préserver l'identification visuelle et la lecture paysagère et patrimoniale de chaque village et hameau : contenir l'urbanisation aux enveloppes actuelles et maintenir des coupures vertes (continuités transversales de la montagne à la plaine)
- > La nécessité de poser également des limites à l'urbanisation, notamment entre bâti et plaine pour préserver des continuités longitudinales agricoles et la lecture des groupements bâtis (permise par des espaces ouverts qui jouent le rôle de plans de présentation visuelle). Exemples : limites basses de Saint-Pierre-d'Albigny ou Francin, et limite haute du hameau de Pau

GRAND PAYSAGE

Les pistes de travail

1

Le piémont des Bauges, un paysage emblématique, très perceptible dans le grand paysage, depuis les axes de communication, depuis les versants opposés, depuis les hauteurs... qui joue un rôle fondamentale à l'échelle du grand paysage de coeur de Savoie, des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne.

> Le respect de la structure et de la composition du paysage

- La préservation voire la restauration des grandes continuités paysagères :

- Les bandes étagées dans la pente : le versant forestier ; les prairies en transition entre vigne et forêt ; le piémont viticole ponctué de villes, villages et hameaux ; la plaine agricole et économique ; l'Isère, les zones humides et la forêt alluviale), fondatrices de la structure du paysage
- Les coupures vertes transversales entre les différents groupements bâtis et les structures paysagères des ruisseaux descendant du massif des Bauges

- L'incitation à un développement urbain en cohérence avec le contexte paysager et les formes urbaines groupées

> La maîtrise des évolutions du paysage

- La maîtrise l'urbanisation («conurbation», «mitage», «étalement»)

- La fermeture du paysage par avancée de la forêt sur certains secteurs en lien avec la déprise agricole (notamment en lien avec l'activité d'élevage et qui génère la perte des pelouses sèches, supports de continuités et transitions paysagères)

- L'évolution des espaces viticoles sur le versant forestier avec la question des conflits d'usage avec le site Natura 2000 et la présence de pelouses sèches, et la question des limites produites entre espaces viticoles et forestiers

- Le défrichement de la forêt alluviale pour la mise en culture ou le développement de zones d'activités dans la plaine alluviale

- L'agrandissement des parcelles et l'évolution des pratiques agricoles qui génèrent la perte d'éléments arborés (arbres, haies, alignements) sources de diversité paysagère et écologique

> La gestion paysagère et écologique des limites et transitions entre les différentes composantes du paysage

- Les lisières forestières (sur le versant et dans la plaine alluviale) avec l'espace agricole
- Les franges urbaines ou fronts bâtis avec l'espace agricole et avec la forêt

> La préservation et la mise en valeur des points d'appel visuels et points repère du territoire

- Le maintien/la restauration/le confortement de la qualité du point repère (ex. restauration des tours de Chignin)
- Le repérage et la préservation des espaces de présentation visuelle qui contribuent à la lecture et à la mise en valeur des points repère dans le paysage (ex. espaces agricoles ouverts de présentation d'un château)
- Le repérage, la prise en compte et la mise en valeur des ouvertures visuelles et vues vers les points repère, lors des projets d'aménagement, de requalification d'extension...

> La prise en compte des vues externes (vues depuis l'extérieur du territoire vers le territoire) dans tous projets d'aménagement/développement, pour :

- Anticiper les incidences visuelles à l'échelle du grand paysage
- Conforter la structure paysagère d'ensemble

> La création ou le confortement de structures paysagères (fronts bâtis, alignements, hameaux...) à travers le développement urbain au sein des enveloppes bâties, en renouvellement ou extension.

DEPLACEMENTS

Objectifs et parcours

2

Objectifs

1. Appréhender le territoire par sa perception interne (par opposition à l'Atelier Grand Paysage), vision partagée du territoire par les participants.
2. Comprendre l'organisation du paysage et ses dynamiques d'évolution en lien avec l'existence d'infrastructures de déplacements
3. Prendre la mesure des différentes typologies de déplacements et d'infrastructures correspondantes en terme d'impact sur le paysage à travers les notions de continuité/liens et de coupure urbaine/paysagère. S'intéresser aux vocations/usages et potentialités de développement.
4. Faire émerger les nouvelles pratiques
5. Comment la route devient aussi un espace de découverte et/ou de belvédère du territoire
6. Faire émerger des orientations, des axes d'intervention, des actions prioritaires

Participants :

Participants :

- Elus (3) : De Bruyne David (Cruet), Fournier Victor (Francin), Gascoin Catherine (St-Pierre d'Albigny)
- Personnes ressource (2) : Cordel Marie-Françoise, Maubon Marie
- Bonneton Claire, Desveaux Gentiane, Paillet Simon, Séraudie Christophe

Parcours

- Sur la commune de Saint-Jean de la Porte
- De la RD 1006 aux chemins de randonnée se dirigeant vers le coeur des Bauges

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

DEPLACEMENTS

Parcours à Saint-Jean de la Porte

2

Les questions que l'on peut être amené à se poser au 4 points d'arrêt du parcours

Point 1 – Route départementale / bord de l'Isère

- 1- Quelle perception du paysage depuis la RD 1006 ?
- 2- Quelle qualité paysagère de cette route (abords : végétaux, arbres d'alignement, ZA, station d'épuration, etc.)
- 3- La RD 1006 : une coupure ?
- 4- Quelle perception de l'Isère ? Quel accès à l'Isère ? L'Isère : une coupure ?

Point 2 – voie ferrée

- 1- La plaine : un paysage ouvert ? Fermé ? quelles vues vers le paysage ? Quelles évolutions du paysage sont perceptibles ?
- 2- La voie ferrée : à St Jean de la Porte : une limite ? Une coupure ? Dans les autres communes une limite ? Une coupure ?
- 3- Le train : un moyen de découvrir le territoire ?

Point 3 – centre-village

- 1- Entre le cimetière et la voie ferrée, se déplacer à pied c'est quelles perceptions (montagne, village, parc arboré ? Le piéton se sent-il à sa place ? Pourquoi ?)
- 2- La place des parkings et des parkings -relais.
- 3- Les déplacements à vélo : quelles difficultés ? Quels besoins ?
- 4- Dans le centre -village : le piéton se sent-il à sa place (surface et aspect visuel) ? Quelle est la place dévolue à la voiture, même quand elle n'est pas présente ?
- 5- la RD201 est une route patrimoniale : comment mettre en valeur ses abords, les bâtiments, les espaces publics, les vues, les entrées de ville ?

Point 4 – chemin de promenade

- 1- Les chemins de promenade : une façon de donner à voir le territoire (tourisme) ? Des pratiques « quotidiennes » (raccourcis, balade du dimanche) à conforter ?
- 2- Quelles mises en valeur possibles des accès à ces chemins ? du territoire ? Créer des belvédères (ouvrir des vues) ?
- 3- Comment conserver les chemins (/ appropriation privée, / entretien) ?

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

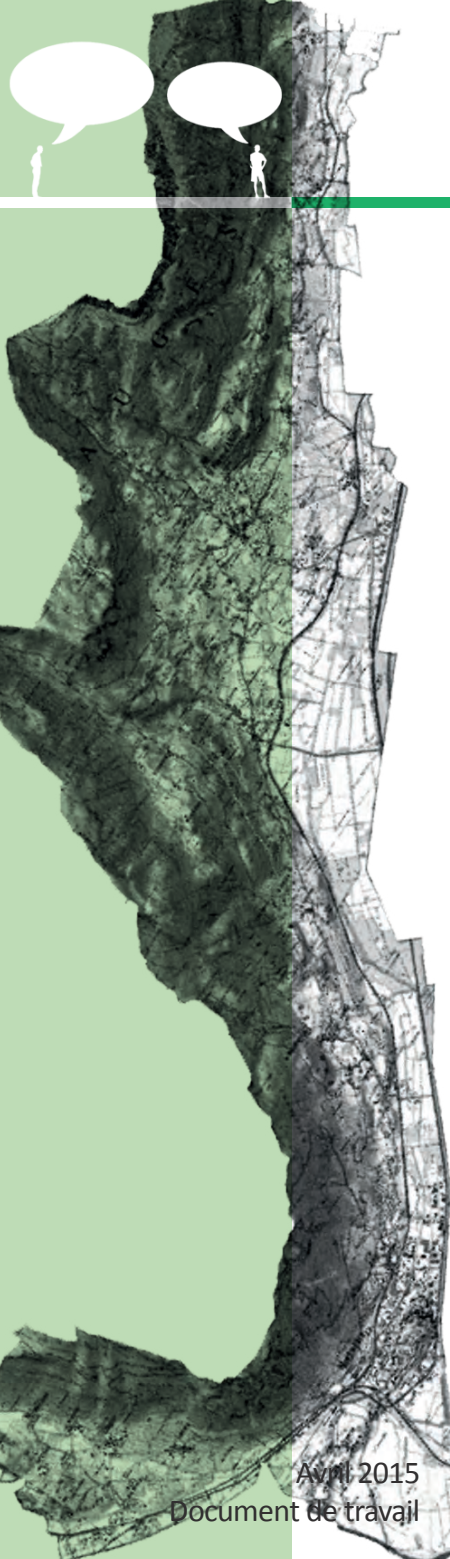
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

15

DEPLACEMENTS

Parcours à Saint-Jean de la Porte

2



Une départementale structurante qui borde l'Isère

Une voie de chemin de fer en piémont avec un des rares passages aériens



Des rues qui se prolongent en chemins



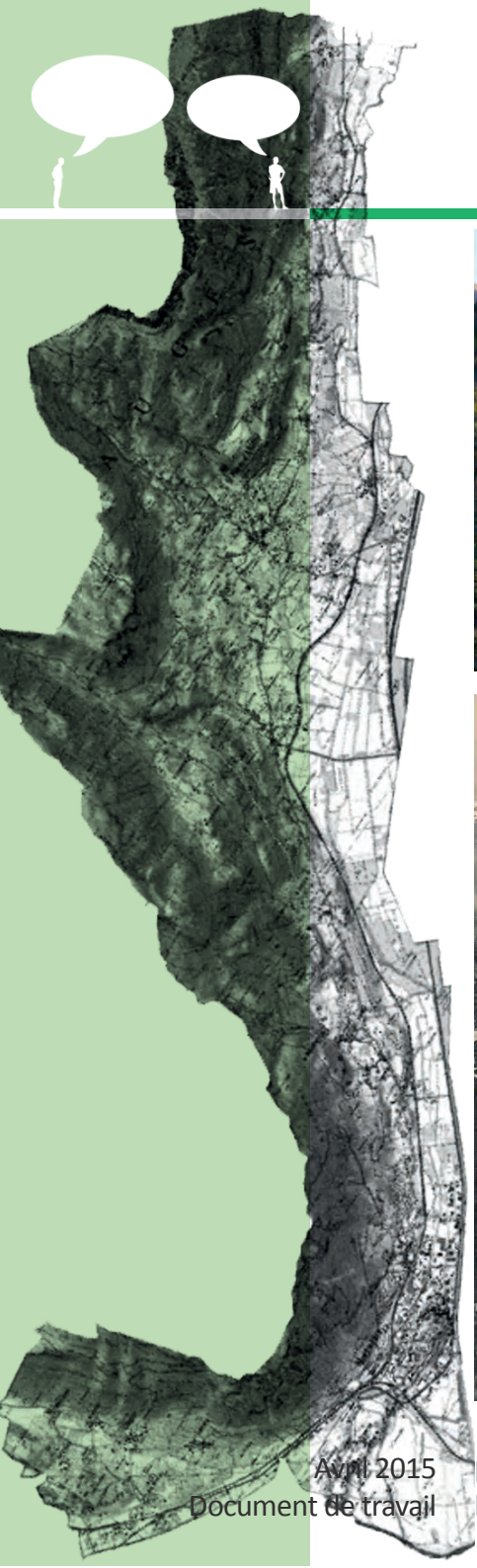
Une départementale de «ballade» en balcon



DEPLACEMENTS

Parcours à Saint-Jean de la Porte

2



En limite des vignes, au-dessus du village, une promenade en balcon



Carte postale ancienne : vue sur le village groupé.



DEPLACEMENTS

Evolution de l'urbanisation

2



Evolution des axes de circulation (années 1948 / 2009).

Le maillage s'est renforcé avec l'urbanisation, au niveau des secteurs urbanisés. L'autoroute a été créée.

Le parcellaire a quant à lui évolué au niveau de la plaine : les parcelles ont été regroupées, la mosaïque de parcelles a fait place à de plus grandes parcelles.

DEPLACEMENTS

État des lieux collectif

2

Après un repérage sur le terrain, une synthèse des impressions ressenties est faite en salle.

Certains questionnements et pistes de projet émergent de cet état des lieux.

La route départementale 1006 :

- cadre agréable des platanes
- vue remarquable sur les montagnes, jeux d'ouvertures sur le paysage
- privilégier le transit sur cette route et libérer la RD 203, destinée aux déplacements locaux, aux piétons et vélos ?
- une vitrine sur le territoire, à améliorer. Quelle image veut on donner depuis cette route ?
- l'Isère est devenue plus visible avec l'entretien des berges.
- quel est le statut des espaces intermédiaires entre la RD et les cultures, comment s'en saisir ?
- enlever la publicité comme sur les bords du lac d'Annecy ?
- le rapport à l'Isère : bruit incessant des voitures.

La voie ferrée :

- elle est «transparente».
- des photographes viennent prendre en photo ce secteur.
- elle souligne le relief, et révèle la limite entre les secteurs bâtis et la plaine agricole.
- un effet de porte à Fréterive.
- les vues depuis la voie ferrée sont très importantes à conserver ouvertes.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

DEPLACEMENTS

État des lieux collectif

Dans le village :

- des difficultés de stationnement et des déplacements vélos sur la RD 204.
- concernant la traversée de village, une largeur réduite dans laquelle la voiture prend toute la place. Pas de recette d'aménagement, un projet est à inventer pour chaque situation.

Chemin sur les hauteurs :

- l'importance des co-visibilités est souligné, chacun doit faire attention à comment il est perçu et l'impact produit des modifications du paysage.

En salle, le travail consiste à retracer les grands axes et les transversales, à voir où les axes de déplacement se croisent, quels sont leurs atouts et faiblesses.

- à vélo, besoin de petits services : fontaine à boire, toilette et parkings à vélos.
- la ligne électrique à l'ouest est très visible depuis la route en balcon.
- les nombreux lotissements le long de la RD 204 nuisent à la qualité des entrées de village.
- attention, dans les centres village, parfois on détruit des bâtiments pour faire du stationnement : on modifie le paysage, a-t-on envisagé l'impact ?
- des lieux pour de l'auto-partage et des vélos électriques pourraient être envisagés.
- de St Jean à St Pierre, une voie vélos le long de la voie ferrée pourrait être envisagée.
- la liaison vers la plaine, vers l'Isère n'est pas évidente, en général.
- le pont des Anglais pourrait être remis en valeur.
- il manque une liaison piétonne au-dessus de St Jean vers les Grangettes.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie



DEPLACEMENTS

Éléments de comparaison

2

Un travail a été réalisé pour comprendre l'impact de la problématique déplacements sur les budgets des collectivités territoriales.

COMMUNE	SURFACE (km²)	POPULATION (hab.)	LONGUEUR ROUTES (km)	LONGUEUR CHEMINS (km)	ROUTES / SURFACE	ROUTES / POPULATION	CHEMINS / SURFACE	CHEMINS / POPULATION
ARBIN	1,68	773	15,24	6,93	9,1	2,0	4,1	0,9
CHIGNIN	8,26	801	36,53	27,83	4,4	4,6	3,4	3,5
CRUET	10,02	1068	31,83	43,00	3,2	3,0	4,3	4,0
FRANCIN	4,78	871	28,76	9,09	6,0	3,3	1,9	1,0
FRETERIVE	10,97	452	25,60	23,15	2,3	5,7	2,1	5,1
MONTMELIAN	5,82	4156	36,23	20,06	6,2	0,9	3,4	0,5
SAINT-JEAN DE LA PORTE	15,97	914	43,77	65,22	2,7	4,8	4,1	7,1
SAINT-PIERRE D'ALBIGNY	19,22	3763	91,08	67,15	4,7	2,4	3,5	1,8
					x4	x6	x2	x15

HABITER

Objectifs et parcours

3

Objectifs

1. Comprendre et différencier les modes d'habiter. A prendre au sens large, c'est à dire que nous « habitons » aussi notre lieu de travail, nos lieux de loisirs (y compris à travers la notion de tourisme) et que nous nous déplaçons de l'un à l'autre
2. Percevoir les différentes formes urbaines qui peuvent répondre à un même mode d'habiter. Pour le logement, par exemple, maisons de village, maisons individuelles ou logements collectifs sont des réponses possibles sachant que dans chaque forme urbaine il y a une infinie variété qui dépend du contexte (pente, ensoleillement ...). Reformuler les attentes et les caractéristiques de l'habitat du Piémont
3. Aborder les notions de densité/compacité et de mixité urbaine et sociale
4. Inscrire l'habiter dans un contexte concurrentiel entre les territoires et leurs usages (pour les propriétaires, c'est plus avantageux d'avoir de la vigne que des logements : à vérifier !)

Parcours

Sur la commune de Cruet

- Un hameau ancien (La Chapelle)
- Un lotissement des années 70
- Un lotissement des années 90
- Une opération en cours

Participants :

- Elus (2) : Pilard Etienne (Cruet), Buisson André (Montmélian)
- Personnes ressource (2) : Lacaille Olivier, Charvin Marcel
- Bonneton Claire, Desveaux Gentiane, Paillet Simon, Séraudie Christophe

Avril 2015

Document de travail

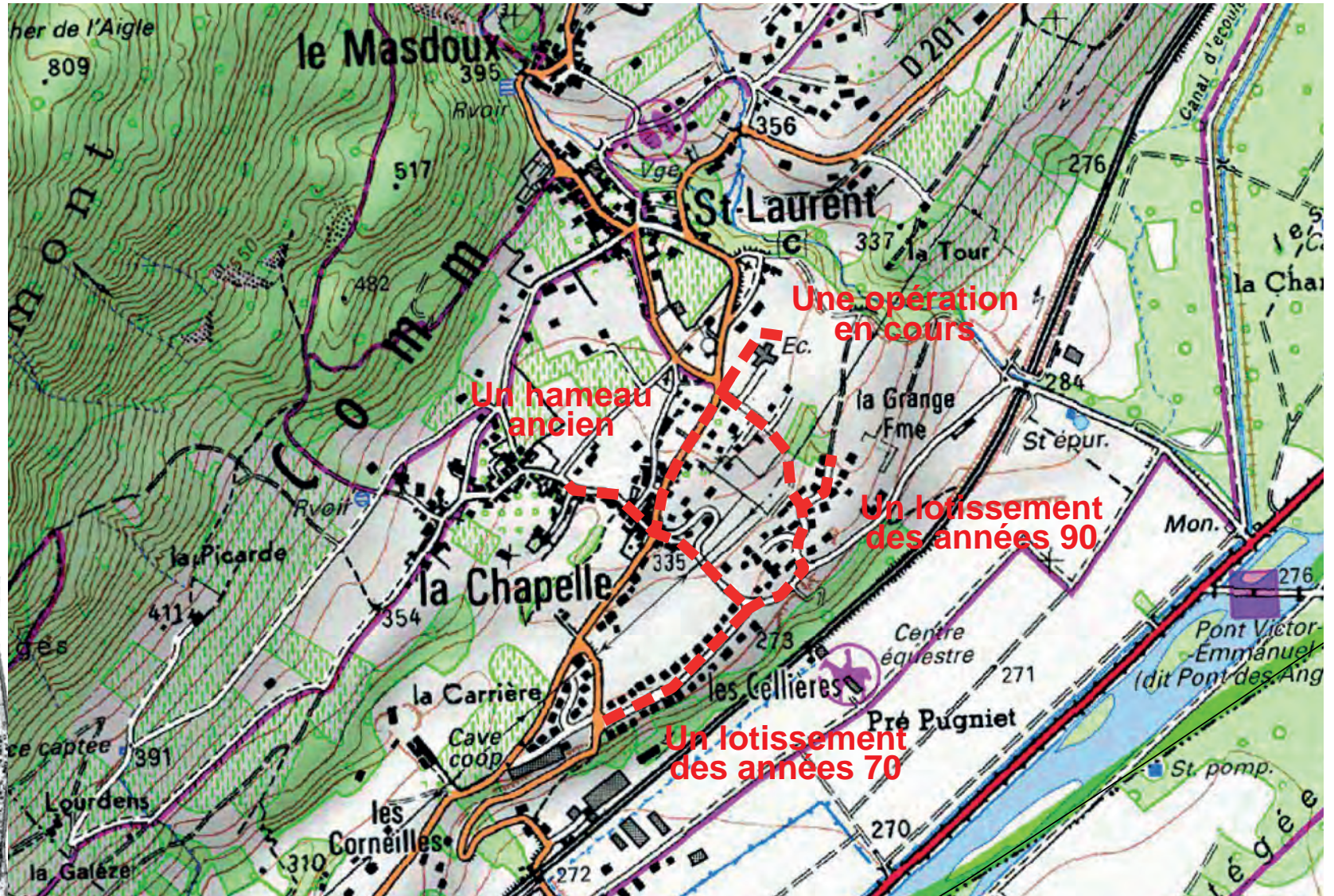
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

HABITER

Parcours à Cruet

3



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

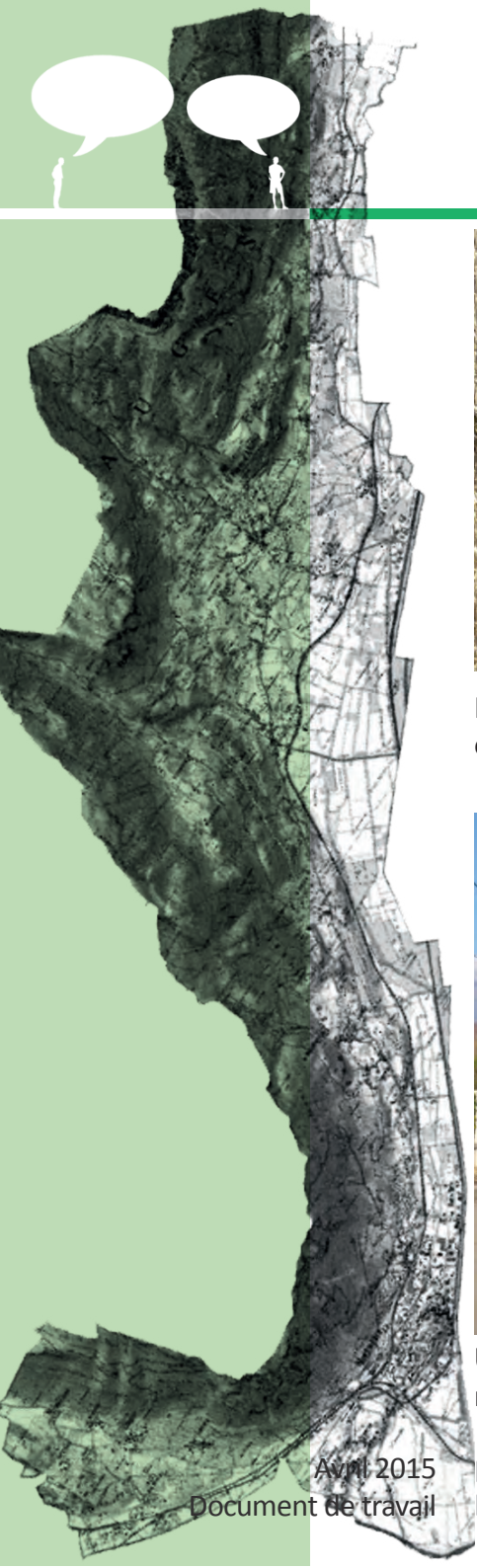
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie



HABITER

Parcours à Cruet

3



Le hameau de la chapelle avec ses maisons en bords de rue et des effets de cour

Un projet mixte de maison jumelées et d'habitat collectif pensé à l'échelle du quartier



Un lotissement «linéaire» des années 70 avec une logique assez routière mais très ouverte sur l'espace public

Un lotissement des années 90 qui s'inscrit dans la pente mais se préserve du voisinage par des haies



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

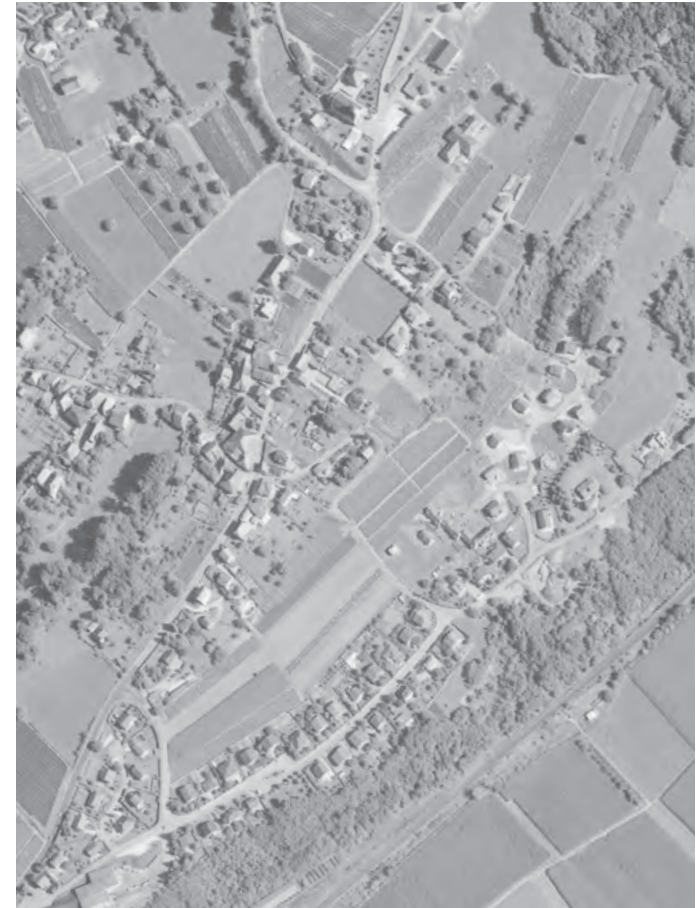
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie



HABITER

Evolution de l'urbanisation

3



Evolution de l'urbanisation par installation de lotissements et de maisons dans le diffus (années 1969 / 1977 / 1996)

HABITER

État des lieux collectif

3

Pendant la déambulation, il était demandé aux participants d'analyser les sites et de donner leurs impressions en remplissant le tableau ci-dessous qui correspond à la synthèse de leurs réponses, ceci afin de débattre en petit groupe et de se donner des éléments objectifs d'analyse des différents lieux.

COMMENT DÉCRIRE LES LIEUX QUE L'ON HABITE ?

Thématique	Site 1 : centre bourg ancien de Cruet (la Chapelle)	Site 2 : lotissement années 70	Site 3 : lotissement années 90
SENSATIONS / AMBIANCES			
1. En trois mots, comment décririez-vous l' ambiance générale (conviviale, sécuritaire, confortable, froide, ouverte, etc.) ? Expliquer chaque terme choisi.	<ul style="list-style-type: none"> - pittoresque - protégée, calme, sécurisée - à échelle humaine, chez soi, intime - conviviale, confortable, agréable, espace partagé 	<ul style="list-style-type: none"> - impersonnelle ,froide, vide - sécuritaire (route large, linéarité) - ouverte, propre - impression péri-urbaine - comme un étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - impersonnelle - étouffante (haies) - oppressante, enfermée - comme un étranger
2. Comment vous sentez-vous en tant que piéton ? Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> - à l'aise (diversité architecturale) - en sécurité (peu de voitures) - possible de flâner - peu de bruits 	<ul style="list-style-type: none"> - pas à l'aise (largeur de la voirie, comme sur une route départementale ou un boulevard) - pas d'espace public convivial 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de vues - «labyrinthe»
3. Le quartier offre-t-il des points de repères aisés ? Lesquels ?	<ul style="list-style-type: none"> - nombreux points de repères (montagnes, châteaux) - contraste entre bâti dense et espaces ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> - présence des containers poubelles, de giratoires, de la ligne électrique - les montagnes entre les maisons 	<ul style="list-style-type: none"> - cul de sac, grandes haies entourant les maisons, c'est encaissé - on se sent perdu - pas de points de repères
4. Le quartier offre-t-il des points de vues vers le grand paysage ? Vers quoi ? Quel est leur intérêt ? Qu'est-ce qui fait que ces points de vue existent ?	<ul style="list-style-type: none"> - mont Charvet, Arclusaz - «fenêtres» sur le paysage à conserver 	<ul style="list-style-type: none"> - vues sur les montagnes gâchées par la ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de vues depuis l'espace public (certainement depuis les maisons)
5. Qu'est-ce qui fait que l'on se sent, ou pas, dans les Bauges ou à Cruet (architecture, vues, organisation du bâti, éléments végétaux, etc.) ?	<ul style="list-style-type: none"> - volumétrie des bâtiments, toits en ardoise et à 4 pans - paysages, pâturages, pierres, murets, montagne - espaces de respiration, espaces ruraux, calme, tranquillité, jardinets 	<ul style="list-style-type: none"> - effet catalogue 	<ul style="list-style-type: none"> - rien de typique, pas d'identité

HABITER

État des lieux collectif

3

Nous nous intéressons aux sensations et ambiances perçues par les participants mais aussi à la description de l'organisation spatiale et des usages afférents.

COMMENT DÉCRIRE LES LIEUX QUE L'ON HABITE ?

Thématique	Site 1 : centre bourg ancien de Cruet (la Chapelle)	Site 2 : lotissement années 70	Site 3 : lotissement années 90
STRUCTURATION DE L'ESPACE			
1. <i>Comment le bâti est-il implanté par rapport à la rue ? Quels effets cela génère-t-il dans l'espace ?</i>	- en limite, le bâti structure la rue - parfois des retraits	- maisons alignées avec un recul identique - il y a une vie sur la rue	- maisons en recul mais masquées par les haies (recul diversifié) - il y a une vie vers le paysage
2. <i>Comment le bâti est-il implanté par rapport aux limites parcellaires et aux autres bâtiments ? Quels effets cela génère-t-il dans l'espace ?</i>	- parfois en limite	- au centre de la propriété - sentiment de perte d'espace et d'étalement à la fois - «Far West»	- fonction de la pente - souvent au milieu
3. <i>De quoi sont constituées les limites des parcelles ? Quels sont leurs points positifs et négatifs en terme de perception ?</i>	- bâti lui-même - cours ouvertes - murets, murs	- plusieurs types de clôtures : murets bas avec grillages ou grilles - assortis aux balcons - bon entretien	- murets pas toujours enduits - haies très hautes - mauvais entretien
USAGES			
1. <i>Est-il facile de se déplacer ? à pied ? en voiture ? Pourquoi ?</i>	- le partage facilite le cheminement piéton	- pas à l'aise pour le piéton - les chicanes ne fonctionnent pas - pratique en voiture	- «on n'y va pas par hasard» - pas de visibilité, rue étroite - juste un caniveau qui partage les espaces
2. <i>Y a-t-il des espaces publics ? De quoi sont-ils constitués ? Sont ils accueillants ? Pourquoi ?</i>	- la rue, le stationnement - interconnexion public-privé	- une placette devenue une voirie (giratoire) et un espace pour les containers poubelles - un ancien jeu de boules condamné	- espace d'affichage



HABITER

État des lieux collectif

3

Après un repérage sur le terrain, une synthèse des impressions ressenties est faite en salle. Certains questionnements et pistes de projet émergent de cet état des lieux.

Quels sont les caractéristiques des différents lieux, leurs atouts et points faibles ?

Comment intervenir sur ces lieux ? Comment densifier, permettre l'installation de nouvelles constructions en s'adaptant au contexte ?



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

HABITER

Les pistes de travail

3

Suite aux parcours dans ces différentes typologies urbaines et aux débats qu'ils ont suscités, il semble important de sortir des débats stériles autour de la notion de densité quantitative pour s'intéresser aux ambiances créées et aux usages supportés par les espaces privés et publics des nouveaux quartiers d'habitation. Ainsi l'implantation d'une «simple maison» comme d'un lotissement ou d'un nouveau quartier nécessite de s'interroger sur les futurs usages et les ambiances souhaitées mais aussi sur les éléments de contexte : vues à valoriser, droit à la lumière, intimité à préserver ...

> L'analyse du contexte

- S'installer dans un site ne peut se faire hors contexte. Il est nécessaire d'analyser son environnement en allant sur le terrain pour recenser les points forts et les points faibles du paysage environnant.
- Les vues importantes, l'existence d'éléments patrimoniaux (naturels ou bâtis), les enjeux écologiques, les contraintes environnementales (risques naturels), la relation à l'espace public existant, l'orientation, la topographie ... sont autant d'éléments à analyser pour en consolider les enjeux de l'urbanisation d'un secteur.

> Les usages et ambiances

- Il est important de démarrer le projet en prenant en compte les usages et les ambiances attendus et d'éviter de se laisser emporter par une réalisation technique héritée.
- Quelle place doit être donnée aux espaces publics ? Pour quel usage ?
- Quelle relation entre espaces publics et privés ? Quelle transition et/ou «épaisseur» entre ces espaces ?
- Quel degré d'intimité ou d'ouverture ? Quelle sensation en tant que piéton, que cycliste, qu'automobiliste ?
- Quelle relation entre patrimoine et architecture contemporaine ? Quelles formes de structuration de l'espace à préserver (murets de pierre) ou à construire ?



Peut-on urbaniser cet espace de prairie en conservant une vue sur la montagne, en valorisant le bâti patrimonial adjacent, en créant un lieu de vie à échelle humaine ?

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémonts des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

Objectifs et parcours

4

Objectifs

1. Comprendre la viticulture :
 - ses pratiques, ses besoins, ses contraintes, son fonctionnement,
 - son rôle dans l'économie locale (son poids économique, le rapport au foncier, les investissements fait dernièrement par les viticulteurs, les concurrences, les attentes...),
 - son rôle « social » (combien de personnes y travaillent, quels sont les saisonniers, quelles évolutions...?)
2. Appréhender la place de la viticulture dans le paysage (vues externes) et lire les paysages viticoles (vues internes), reconnaître ses valeurs et percevoir les éléments qui nuisent à ses qualités
3. S'interroger sur évolutions en cours
 - extension/régression des espaces viticoles ?
 - banalisation, artificialisation du paysage par la modification des pratiques ?
 - transformations du bâti viticole ?
 - incidences environnementales / paysage habité ?
4. Aborder les notions de «mise en tourisme» des paysages
5. Faire émerger des orientations, voire des actions prioritaires

Participants :

- Elus (3) : Carrel Henry (Châteauneuf), Ravier Michel (Chignin), Reverdy Bernard (Fréterive)
- Personnes ressource (6) : Buevoz Colombe, Pichon Maurice, Barbin Guy, Bellemin Anne, Quenard Michel, Thiollier François
- Ala Silvia (PNR), Cattelin Lucie (CCCS), Chauvin G (CCCS), Desveaux Gentiane (PNR), Félix-Faure Jacques, Giorgetti Caroline, Paillet Simon (PNR), Stucker Audrey (PNR)

Parcours

Parcours sur le coteau de Chignin
Point d'arrêt à Arbin, entre lotissement récente et vignes
En salle à Fréterive

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

Parcours à Chignin

4



Depuis le point de rendez-vous à Chignin, les participants se sont regroupés en 4 groupes qui avaient chacun pour mission de parcourir les paysages viticoles, selon les 3 boucles proposées (cf. ci-dessus) et une quatrième vers les Tours de Chignin, et de prendre 4 photos illustrant les intitulés suivants :

- Un endroit «magique» pour prendre LA photo caractéristique de ce paysage viticole
- Un élément du paysage qui nuit à sa qualité
- Une dynamique paysagère positive
- Une dynamique paysagère négative

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

31

PAYSAGES VITICOLES

«Un endroit «magique» pour prendre LA photo caractéristique de ce paysage viticole»

4



Groupe 1 : « Équilibre : bâti / vignes / montagne. Composition remarquable : chapelle, petit chemin enherbé, muret (propriété), coteau (vigne et falaises), arbres »



Groupe 2 : « Les celliers dans la vigne, la Savoyarde, les vignes dans la pente »



Groupe 3 : « Harmonie entre petits éléments (vigne) et montagne à l'arrière-plan (Granier). Equilibre entre vigne/homme/patrimoine »



Groupe 4 : « Les vignes, les Tours, les hameaux. »

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

L'identité de ce paysage viticole - Les valeurs paysagères

4

Parmi les paysages photographiés certaines constantes se retrouvent :

- La vigne implantées sur de fortes pentes : «la vigne très proche de la montagne», «la vigne qui s'accroche aux pentes», «le coteau très très pentu, rythmé par les treilles ou les terrasses»
- Le cadre montagnard : le Granier, la Savoyarde, Belledonne (citée car peu perceptible du fait des nuages !)
- Le patrimoine bâti : le patrimoine reconnu et emblématique des tours mais aussi le patrimoine bâti des hameaux et le patrimoine viticole des sartos

Selon les choix des participants, deux types de photos se retrouvent :

- Un paysage qui allie les composantes naturelles (cadre montagnard, bois, forêt...), viticoles, et bâties du paysage (patrimoine bâti et constructions récentes) : choix qui reflète la réalité de ce paysage de piémont, «un paysage très humanisé»,
- Un paysage regroupant uniquement les composantes naturelles, viticoles et patrimoniales (patrimoine bâti des hameaux ou dans les vignes) : choix qui correspond à l'image que l'on souhaiterait donner de ce territoire pour les visiteurs et consommateurs de vins.

L'ensemble des participants s'accorde sur la grande qualité du paysage (les continuités de vignes, les hameaux bien identifiables, les transitions et «l'impression de bon dialogue» entre bâti et vigne, la cohérence d'ensemble...), et son caractère préservé mais d'une grande fragilité.



Groupe 1 : «la vigne très très proche de la montagne»



Groupe 4 : « Bonne lecture des hameaux, du patrimoine. Vignoble très présent »

PAYSAGES VITICOLES

«Une dynamique paysagère positive»

4

Plusieurs dynamiques positives ont été relevées lors du parcours des paysages. Elles concernent tant les dynamiques viticoles de culture de la vigne au regard du paysage et de la biodiversité, que les dynamiques urbaines en lien avec l'activité viticole :

- **L'enherbement des parcelles viticoles** : à l'origine pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols, l'enherbement des vignes, inscrit dans la charte des bonnes pratiques viticoles de 2006, a été suivi par de nombreux viticulteurs (70 % du vignoble serait enherbé aujourd'hui). Il a permis la diminution du risque de ruissellement mais aussi la réduction du désherbage chimique et donc le maintien de l'humus et de la qualité du sol et du sous-sol, le développement de la biodiversité, la mise en valeur du paysage. L'enherbement demande plus de travail aux viticulteurs. La majorité ont enherbé entre les rangs et nettoyé sous les ceps. Certains réalisent un griffage à l'automne pour aérer le sol. Ces pratiques constituent les pratiques ancestrales de la culture de la vigne traditionnelle.



Groupe 4 : « Les vignes enherbées qui génèrent un paysage plus vert. Garant d'un grand effort pour la biodiversité et la lutte contre l'érosion »

- **Le retour des arbres fruitiers dans les vignes** : les arbres fruitiers ont toujours été très présents dans le vignoble du piémont. Ils constituaient un apport complémentaire autrefois et faisaient partie de la polyculture traditionnelle. «Les amandes étaient livrées aux pâtisseries de Chambéry». Peu à peu, les fruitiers ont disparu des paysages viticoles, notamment lors de la rationalisation des cultures et la mécanisation des parcelles, pour augmenter la production qui trouvait un débouché direct avec le développement des stations de ski. Aujourd'hui les quelques fruitiers relictuels participent voire deviennent emblématiques de l'image du vignoble (cf. la photo de l'amandier en fleur de Tormery constitue une image «carte postale» récurrente dans les brochures touristiques ou site de promotion du vignoble).



Groupe 2 : « Le retour des arbres fruitiers (plantation) dans les vignes et la reprise des vignes sur les coteaux (exploitation de la pente »

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

«Une dynamique paysagère positive»

4

Les viticulteurs, en lien direct avec la clientèle, prennent conscience de l'importance de l'image du vignoble et de la qualité du paysage dans la promotion du produit. Ainsi, certains ont planté de jeunes amandiers en limite de chemin, sur de petits délaissés, pour enrichir et valoriser le paysage viticole. Une action de plantation de fruitiers a également été portée par le PNR des Bauges et la communauté de communes. Des bouquets d'amandiers viennent ainsi d'être plantés sur des parcelles communales.

- **Les piquets bois en tête de rangs** : les piquets métalliques ont souvent été relevés comme un point négatif du paysage viticole. Certains viticulteurs ont utilisé le piquet bois en tête de rangs et les piquets métalliques à l'intérieur. Ce «bon sens» permet d'utiliser le piquet métallique, pérenne dans le temps, tout en offrant un cadre visuel et paysager de qualité pour les promeneurs, visiteurs et usagers des routes et chemins qui bordent les parcelles.

- **L'extension de la vigne sur le coteau** : sur la partie haute, en limite de la forêt, la vigne s'étend. La reconquête de ces terres, qui étaient autrefois exploitées, constituent une dynamique positive. Sur ces secteurs, la pente est extrême et les travaux d'aménagement sont très lourds pour les viticulteurs. Ils ne sont possibles que parce que les terrains appartiennent à l'appellation «Chignin Bergeron» qui présente une certaine notoriété et reconnaissance par les consommateurs. L'AOC vient en limite de la zone Natura 2000, il ne semble donc pas y avoir de conflit d'usage au regard de cette extension viticole. La viticulture est l'une des rares activités qui permettent d'exploiter des pentes aussi fortes.

- **La préservation des structures bâties anciennes** : la réhabilitation du patrimoine bâti au coeur des hameaux a permis le développement de la commune tout en préservant la structures groupées des hameaux et les coupures vertes entre hameaux. L'absence de mitage sur certains secteurs du coteau permet la lecture des hameaux dans le paysage.



Groupe 1 : « Tormery : piquet bois en tête de ligne et enherbement. Peu de mitage sur Tormery (même si présence de nouvelles constructions) »



Groupe 3 : « Equilibre entre village préservé mais réhabilité et vigne enherbée. Remarque : manque de haies et de fruitiers »

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

35

PAYSAGES VITICOLES

«Un élément du paysage qui nuit à sa qualité»

«Une dynamique paysagère négative»

Les éléments ou dynamiques négatives relevés par les participants concernent tant les dynamiques urbaines en lien avec les vignes et les dynamiques viticoles internes :

- **Le mitage du paysage** : cette problématique revient souvent et apparaît comme fondamentale dans ce paysage très exposé à la vue et dont les continuités viticoles ou continuités «ouvertes» sont très lisibles, ponctuées de groupements bâtis bien identifiés. Les cas de mitage relevés montrent des constructions isolées au sein de grandes entités viticoles, qui «éclatent dans le paysage». Il s'agit de cas anciens (années 60-70) et récents (maison en construction). La question de l'implantation des constructions est extrêmement importante et conditionne leur intégration paysagère. Si ces constructions avaient été positionnées en extension de hameaux ou en dent creuse, elles n'auraient pas été relevées comme impactantes malgré leur architecture, implantation non respectueuse de la pente et terrassements associés, essences exotiques des jardins... La construction récente, déconnectée du hameau, fait concurrence à l'église, point d'appel visuel et point repère de la commune. Ces constructions montrent la sensibilité et la fragilité de ce paysage, où une construction peut tout faire basculer et nuire à la perception d'ensemble, et pour longtemps. D'où l'importance de prendre en compte la dimension paysagère en amont afin de localiser les futurs développements en fonction.



Groupe 1 : « Mitage. Construction en dehors du hameau »



Groupe 4 : « Le mitage. Des constructions neuves isolées et mal intégrées (orientation, volume, accès).»

PAYSAGES VITICOLES

«Un élément du paysage qui nuit à sa qualité»

«Une dynamique paysagère négative»

- Les extensions urbaines déconnectées des hameaux traditionnels : un lotissement a été photographié pour son implantation sans lien avec le hameau traditionnel et sa forme urbaine qui décline des maisons très disparates les unes des autres et isolées au milieu de leurs parcelles. Cette forme urbaine contraste avec les formes traditionnelles. L'urbanisation de ce secteur devrait se poursuivre car le POS prévoit des zones à urbaniser en continuité, «les vignes autour sont condamnées».
- La zone industrielle dans la plaine est citée comme peu intégrée dans le paysage, notamment du fait qu'il s'agit d'une succession, «au coup par coup», de «boîte à chaussures» et «qu'il n'y a pas un arbre» ! En effet ces zones demandent une attention particulière et une démarche de projet urbain, paysager et architectural afin d'améliorer leur insertion dans le grand paysage et leur qualité en terme de cadre de vie et de travail.



Groupe 3 : « Altération d'un équilibre par des éléments perturbant liés à l'augmentation de population : lotissement pavillonnaire de bâtiments disparates. Présence d'un poteau électrique »



Groupe 3 : « Zone industrielle. Manque d'intégration »

PAYSAGES VITICOLES

«Un élément du paysage qui nuit à sa qualité»

«Une dynamique paysagère négative»

• **Les poteaux métalliques et les manchons de protection en plastique** : les poteaux métalliques ont attiré les regards des participants, notamment car ils brillent au soleil et «industrialisent» l'image du territoire tandis que les piquets bois, matériau naturel, paraissent plus adaptés et mieux insérés dans le paysage viticole. Les viticulteurs soulignent le fait que les piquets métalliques durent dans le temps alors que les piquets bois doivent être changés régulièrement. Un viticulteur demande si cela changerait si les piquets étaient d'aspect rouillé. Il semble en effet que c'est la couleur et l'aspect brillant au soleil qui choque dans le paysage, des piquets d'aspect rouillé s'intégreraient sans doute mieux. Certaines parcelles présentent des piquets bois en tête de rang, cela change totalement (dans le sens positif) la perception du paysage et son ambiance pour un promeneur. Les manchons de protection en plastique, rouge ou vert, nuisent aussi à l'image du paysage viticole. Certains utilisent des matériaux naturels, dont les tons et textures voire caractère biodégradable, s'intègrent mieux dans le paysage.

• **Les vignes non enherbées** qui sont encore présentes dans le paysage ont été relevées comme un point négatif.

• **Les murs de pierres dégradés et les murs en autobloquants** : de nombreux murets de pierres sèches sont très dégradés. Certains viticulteurs ont conscience du patrimoine qu'ils représentent et même s'ils ont le savoir-faire pour les restaurer ou les monter, ils manquent de moyens et de matériaux (sur le secteur de Chignin, on ne trouve pas de pierres). Certains murs sont réalisés en autobloquants, ce n'est pas forcément moins cher que de restaurer ou créer un muret en pierres sèches selon les viticulteurs, mais c'est plus facile et plus rapide à mettre en oeuvre. Ces murs en autobloquants banalisent les paysages viticoles et nuisent à leur image.



Groupe 2 : « Les poteaux métalliques en bord de chemin et les manchons de protection en tuyau rouge type VRD »



Groupe 4 : « Vignes non enherbées, caillouteuses. Vision négative, impression de «mal entretenue» »



Groupe 2 : « Les murs de pierres dégradés. Malgré la volonté de certains pour restaurer les murs de pierres, le manque de moyens et de matériaux sur site amènent parfois à utiliser les autobloquants »

PAYSAGES VITICOLES

«Une dynamique paysagère négative»

- La dégradation voire la perte des celliers ou sartos ou dans les vignes

Les sartos, bâtis de taille plus ou moins importante, que l'on retrouve au milieu des vignes, sont en général peu entretenus. Il y en avait énormément autrefois, il n'y en a plus beaucoup aujourd'hui du fait de la mécanisation des parcelles (ils gênaient parfois le passage des tracteurs ou étaient au milieu des parcelles et ont été supprimés).

Les sartos constituent aujourd'hui un patrimoine viticole fondamental qui permet de comprendre l'histoire locale de la viticulture : le toit récupérait l'eau, à l'intérieur un bassin permettait de faire le sulfate, le bâti servait aussi à ranger quelques outils. Parfois il y avait un pressoir et des cuves, parfois une petite pièce à vivre pour Baujus qui descendaient travailler les vignes.

Le sarto photographié lors de la «balade» est «un grand sarto avec des arcades magnifiques, une cave... on pourrait rêver d'avoir un accueil, une pause gourmande en ces lieux». Le propriétaire a stoppé sa dégradation et envisage de l'ouvrir à sa clientèle lors de petites manifestations. Parmi les sartos encore existants sur le territoire, nombre d'entre eux sont abandonnés et non entretenus, ils se dégradent rapidement.

Il apparaît important qu'on puisse sauvegarder (préservation et restauration respectueuse) ces quelques bâtiments qui représentent un patrimoine important, racontent l'histoire et le travail de la vigne. Ils font partie d'un ensemble et contribuent à l'identité et à la qualité des paysages comme à la mise en valeur des produits.



Groupe 2 - « Les celliers dans la vigne, la Savoyarde, les vignes dans la pente »

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

Avril 2015

Document de travail

PAYSAGES VITICOLES

Entre bâti et vigne

4

Sur le parcours vers Fréterive, le groupe fait un point d'arrêt sur Arbin et se questionne sur les franges urbaines et leurs relations avec l'espace viticole/agricole :

- Qu'est-ce qui fait la limite entre l'extension récente et l'espace viticole/agricole ?
 - Quelle matérialisation possible pour stopper le développement de l'urbanisation sur l'espace viticole/agricole ? Quel traitement de la limite pour lui donner du sens dans le paysage et éviter sa remise en cause lors de futurs développements ?
 - Quelle image souhaite-t-on donner à la ville, aux espaces bâtis, perçus depuis les espaces ouverts ? La question de la qualité, de la cohérence et du traitement des limites urbaines.
- > Lien avec l'atelier Coupures vertes



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

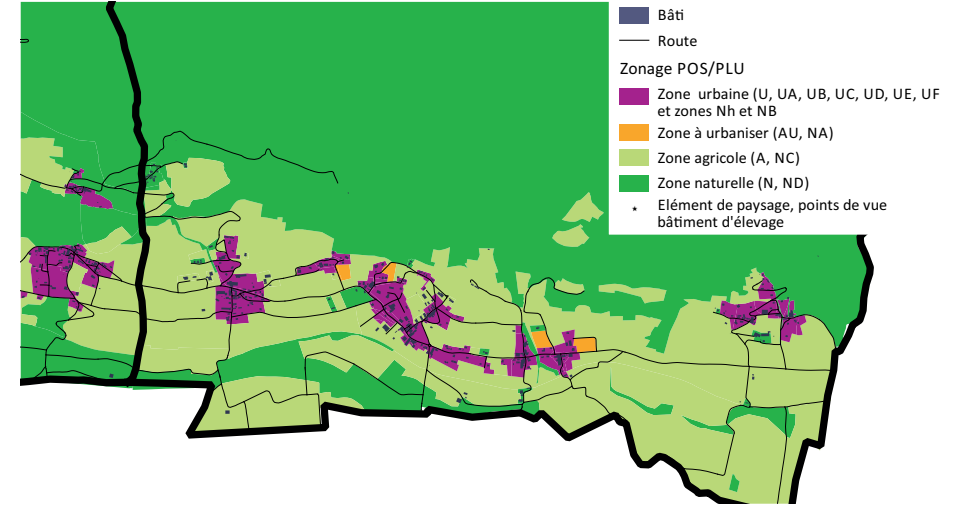
Le PLU de Fréterive

En salle, après la restitution des photos des différents groupes, M. Reverdy, adjoint à Fréterive, présente comment, à travers le PLU, l'équipe municipale a pris en compte la qualité des paysages et le maintien de l'activité viticole :

1 Projet d'Aménagement et de Développement Durable

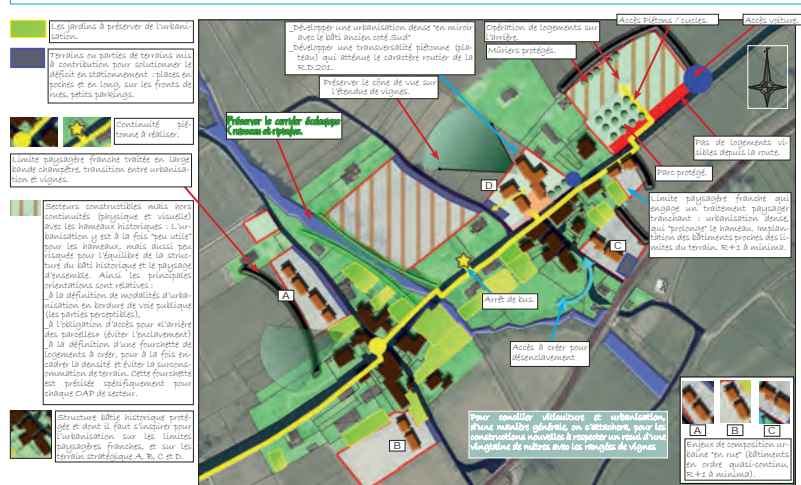


2 Zonage et Coupures vertes



3 Orientations d'aménagement

LES HAMEAUX DES FIARDIERES/ORIENTATIONS GÉNÉRALES



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

PAYSAGES VITICOLES

Les pistes de travail

Un paysage emblématique, très qualitatif et préservé mais d'une grande fragilité et menacé essentiellement par une urbanisation non respectueuse de la structure et de la composition du paysage.

> La prise en compte de la dimension paysage pour fonder le projet de développement communal

- Le respect de la structure et de la composition du paysage
- Le maintien des paysages viticoles et agricoles (continuités ouvertes)
- La préservation voire la restauration des continuités naturelles (boisées, humides)
- La maîtrise de l'urbanisation, l'instauration de limites à l'urbanisation et leur qualification dans le paysage
- La réinterprétation des formes urbaines traditionnelles pour les nouveaux développements (caractère groupé, implantations, limites et transitions avec les vignes...)
- Le soutien à la réhabilitation du bâti ancien dans les hameaux

Des motifs paysagers (murets, sartos, fruitiers...) qui racontent l'histoire de la viticulture sur le territoire, qualifient les paysages et leur confèrent une forte identité, participent à l'image du territoire, sont supports de développement de l'oenotourisme... et pourtant, disparaissent progressivement au gré des aménagements viticoles ou tombent en ruines.

> La sauvegarde du patrimoine viticole, les murets et les sartos

- La préservation et restauration des murets existants
- La création de nouveaux murets
- La préservation et la restauration des sartos

Les paysages viticoles sont mis en tourisme, donnés à voir et à parcourir, notamment à travers l'aménagement des boucles thématiques, du chemin des vignes et de la route des vins. Ils sont aussi directement liés au terroir, à l'AOC, au vin et leur qualité autant que leur typicité sont une demande croissante des consommateurs. «Être à la hauteur de la promesse faite aux visiteurs et consommateurs» et «constituer un appel qualitatif dans le grand paysage, donner envie de venir voir et déguster» sont de forts enjeux paysagers pour les espaces viticoles.

> L'accompagnement des pratiques viticoles pour une meilleure prise en compte du paysage

- Les piquets et manchons
- Les limites vigne/forêt
- Les terrassements
- Le respect des lieux

> La diversification des paysages viticoles

- Les plantations de fruitiers
- La poursuite de l'enherbement des parcelles
- La restauration de la trame verte

> Le développement de l'oenotourisme et la valorisation du cadre de vie à travers les paysages viticoles

- La poursuite des aménagements des boucles thématiques et chemin des vignes
- L'amélioration de l'accès (visuel et physique) aux paysages viticoles depuis la route
- La structuration, la mise en réseau et le développement des sites d'accueil sur les parcours auto, cyclo, piétons

COUPURES VERTES

Objectifs et parcours

5

Objectifs

1. Comprendre les coupures vertes : à quoi sert une coupure verte ?, comment ça marche...importance et rôles...
2. Questionner les différentes coupures inter-agglomérations, coupures paysagères ou corridors écologiques portés dans les documents cadre
3. Explorer les moyens de préserver-maintenir ces coupures et s'interroger sur les limites et transition entre espaces bâtis et non-bâtis. Quels projets :
 - pour le traitement des limites : aménagement d'espaces de transition entre bâti et espaces viticoles-agricoles ou naturels, création de front bâti, requalification d'une entrée de ville, espaces publics...?
 - de valorisation paysagère, écologique, touristique et/ou loisirs de proximité...?
4. Définir les coupures vertes à l'échelle du territoire et tenter d'établir une typologie ? différentes vocations et potentialités ?
5. Faire émerger des orientations, voire des actions prioritaires

Participants :

- Elus (1) : Carrel Henry (Châteauneuf)
- Personnes ressource (5) : Cordel Marie Françoise, Fredon Guislain, Pichon Maurice, Vaisse Françoise, Gaby Buraud,
- Félix-Faure Jacques, Giorgetti Caroline, LOPEZ Jean- François (PNR), PAILLASSON Rémi (stagiaire PNR), Paillet Simon (PNR)

Parcours

Traversée de coupures vertes : de l'espace ouvert à l'espace bâti et vice-versa / limites et transitions

De Cruet à Saint-Jean de la Porte

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Qu'est-ce qu'une coupure verte ?

Le groupe se rend à la sortie du hameau de Saint-Laurent, sur la commune de Cruet, et fait un premier point d'arrêt au sein d'une coupure verte.

Ce point de vue offre une vue remarquable sur la vallée de l'Isère et notamment sur une grande forêt alluviale (environ 100 ha) qui a mobilisé l'association «Santé environnement» de Cruet pour sa préservation et son ouverture au public.

Suite à l'endiguement de l'Isère, l'assainissement de la vallée et la mise en culture des terres, les forêts alluviales ont beaucoup régressé (défrichement, déforestation) et deviennent très ponctuelles dans la vallée. Pourtant les «reliquat» encore présents constituent des habitats à part entière, d'une rare biodiversité. Cette forêt de 100 ha constitue un tènement exceptionnel à l'échelle de la vallée.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Qu'est-ce qu'une coupure verte ?

Vers une définition collective

Les «coupures vertes» telles qu'on les entend pour notre atelier sont des espaces ouverts (naturels et/ou agricoles), transversaux (de la ligne de crête du massif des Bauges jusqu'à l'Isère, à minima), compris entre 2 groupements bâtis (entre hameaux, villages et/ou villes).

Les «coupures vertes» regroupent l'ensemble des coupures ou corridors inscrits dans les documents cadre :

- Les coupures paysagères de la charte du PNR du Massif des Bauges : objectif de maîtrise de l'urbanisation linéaire le long des routes et de préservation de la qualité/lisibilité des paysages
- Les coupures vertes inter-agglomération du SCOT de Métropole Savoie : objectif de maîtrise de l'urbanisation linéaire le long des routes à l'échelle de Métropole Savoie,
- Les corridors écologiques du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : objectif de connexion des réservoirs de biodiversité, de circulation des espèces et de biodiversité ordinaire.

Les différents rôles et usages des coupures vertes abordées sur site

- Paysager :
 - Grand paysage : qualité des vues externes et lisibilité du paysage dans ses différentes composantes (implantations bâties originelles, ponctuation de hameaux),
 - Identification des groupements bâtis, des points repères (ex. Château ou domaine remarquables), des structures et motifs paysagers (ripisylves, arbres remarquables, sartos...)...,

- Vues remarquables en contrebas sur la vallée et le massif de Belledonne, et en amont vers le massif des Bauges, depuis les coupures vertes

- Ecologique : les corridors biologiques permettent la connexion entre les différents réservoirs de biodiversité identifiés et reconnus pour abriter une biodiversité importante. Les corridors biologiques permettent aux populations animales et végétales de vivre et d'être pérenniser (exemple alimentation pour la faune sauvage ou déplacement d'une population de chevreuil des Bauges pour aller se reproduire avec une population de chevreuil de Belledonne : car en effet, si les deux populations sont déconnectées l'une de l'autre, elles vont s'appauvrir génétiquement et disparaître à terme). La thématique de l'atelier sur les coupures vertes concernent les corridors biologiques transversaux mais l'Isère, les zones humides et milieux alluviaux, les pelouses sèches, le versant forestier... sont également des corridors biologiques (liens avec les «bandes» étagées qui fondent la structure du grand paysage, cf. atelier 1 Grand Paysage, et les continuités longitudinales.

- Viticole, agricole : activités économiques, outils de travail des agriculteurs, espaces continus et accès aux parcelles, biodiversité

- Culturel : lecture patrimoniale et historique, identification des motifs paysagers naturels et liés à l'activité rurale (identité, histoire)

- Récréo-touristique et de cadre de vie : route des vins, boucles thématiques, parcours piétons/vélos. Séquences rythmées ouvertures/fermetures le long des axes de déplacement.

COUPURES VERTES

Lecture de la coupure verte de Lourdens

5

Suite au premier arrêt le groupe reprend les voitures pour se rendre à Saint-Jean de la porte, tout en appréciant sur le parcours : les «coupures vertes», leur alternance avec les groupements bâtis, leurs limites et transitions avec les espaces bâtis.

Le deuxième arrêt se situe dans la coupure verte de Lourdens, entre le chef-lieu de Saint-Jean de la Porte et le hameau de Bourg Evescal, au niveau de la crèche intercommunale récemment créée. Ce lieu a été choisi car plusieurs éléments se croisent :

- Il s'agit d'une coupure paysagère inscrite au Plan de Parc du PNR des Bauges,
- Un corridor biologique a été repéré et cartographié de façon précise sur le secteur dans le cadre du SRCE et des corridors de Savoie,
- Cette coupure a été peu à peu «entamée» au fil du temps, par une urbanisation au coup par coup (constructions isolées) le long de la route, de Saint-Jean de la Porte vers Bourg Evescal. Des maisons récentes ou en construction se sont également implantées sur la route haute (vers Montfort). Cette urbanisation menace l'intégrité de la coupure verte.
- La crèche intercommunale a été implantée dans la coupure verte, en limite du hameau de Bourg Evescal, sur une propriété communale (la propriété foncière conditionnait l'implantation de l'équipement),
- Le Plan Local d'Urbanisme de la commune affirme la préservation de la coupure de Lourdens et prévoit l'urbanisation future de certains secteurs en limite/transition la coupure.

L'objet de l'atelier est, dans un premier temps, de parcourir la coupure verte et ses limites ou franges urbaines de façon à repérer les éléments qualitatifs sur lesquels s'appuyer, les éléments négatifs à faire évoluer, les potentialités de projet et de qualification des limites. Deux groupes se forment, l'un part vers le haut sur la route de Montfort, l'autre suit la RD201 en direction du chef-lieu.



Avril 2015

Document de travail

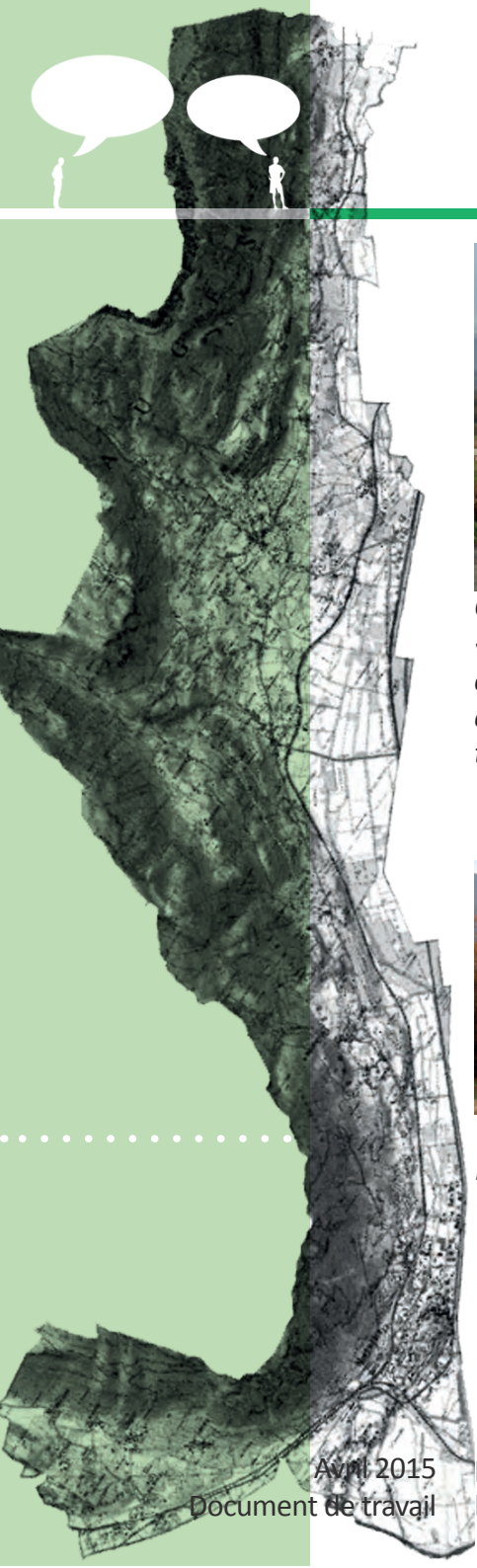
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Lecture de la coupure verte de Lourdens

5



Ouverture visuelle depuis le haut : «implantation des silos au milieu de la coupure verte», «transition paysagère entre la coupure verte et l'espace bâti par la trame végétale (haies, bouquets d'arbres)»



Vue vers le château de Saint-Real et Saint-Pierre d'Albigny



Construction récente et terrassements pour nouvelle construction : problématique d'implantation dans la pente



Muret de pierres sèches qui ceinture le domaine de Chanay, une limite qualitative avec l'espace agricole



Une «transition paysagère entre la coupure verte (à droite) et l'espace bâti (à gauche) par la trame végétale : haies, bouquets d'arbres, arbres isolés»



Des constructions «isolées» qui altèrent la coupure verte



La crèche, une construction «isolée» implantée en limite de coupure verte avec un effort de traitement qualitatif de l'espace entre le bâtiment et la route : double alignement d'arbres, verger



Perception du hameau de Bourg Evescal, bien identifiable par son caractère groupé et mis en scène par les espaces ouverts de la coupure verte. Transition entre espaces bâtis et agricoles par les jardins, murets et bouquets d'arbres



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

De la lecture du site au repérage cartographique

5

Éléments de connaissance : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Saint-Jean de la Porte

Définir les secteurs de développement et les secteurs de préservation en se fondant sur l'organisation du territoire

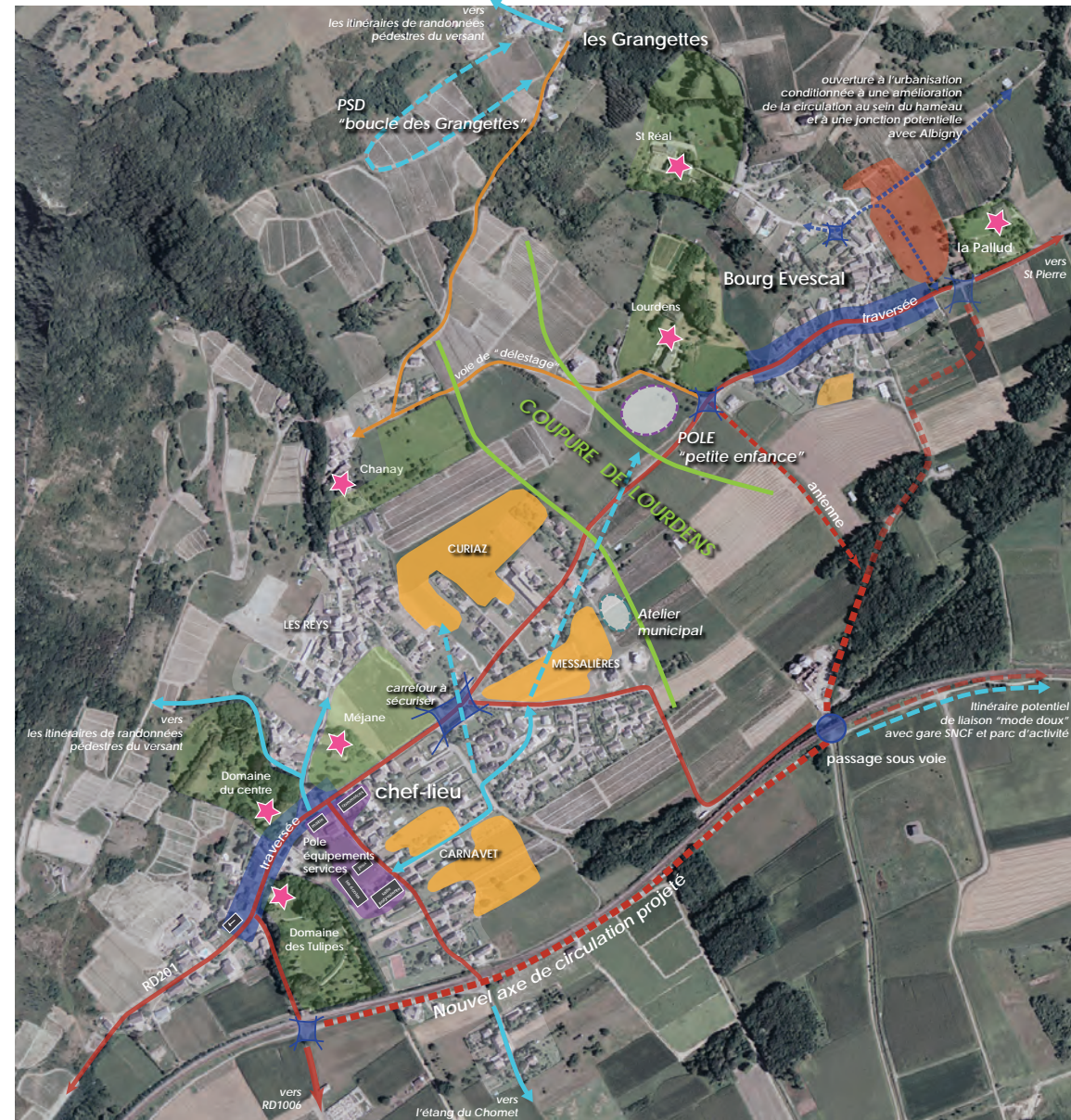
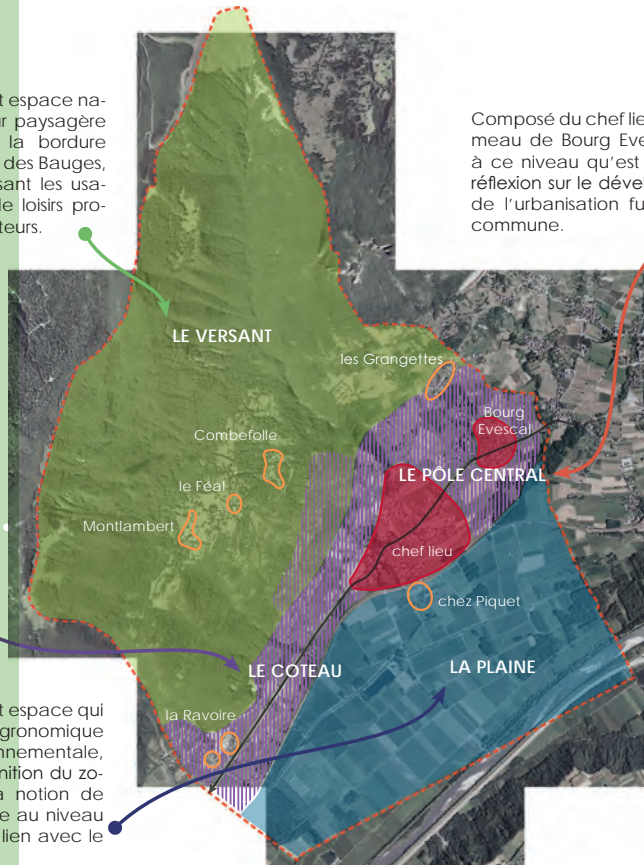
Préservation de cet espace naturel, à forte valeur paysagère qui appartient à la bordure orientale du massif des Bauges, tout en reconnaissant les usages agricoles et de loisirs propres à certains secteurs.

Composé du chef lieu et du hameau de Bourg Evescal, c'est à ce niveau qu'est centrée la réflexion sur le développement de l'urbanisation future de la commune.

Préservation de cet espace qui offre un paysage fortement identitaire et une valeur économique. Affirmer la vocation viticole première de cet espace, intégrant la zone AOC et les besoins liés à l'activité.

Préservation de cet espace qui couple valeur agronomique et richesse environnementale, par une nette définition du zonage, intégrant la notion de corridor écologique au niveau de la vallée et en lien avec le versant.

Les autres groupements d'habitat - hameaux des vignes, hameau de la plaine et hameaux du versant - feront l'objet d'un développement plus limité, tenant compte de leur environnement, de leur caractère plus ou moins excentré, de leur capacité de desserte et d'accueil en terme d'eau et d'assainissement.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

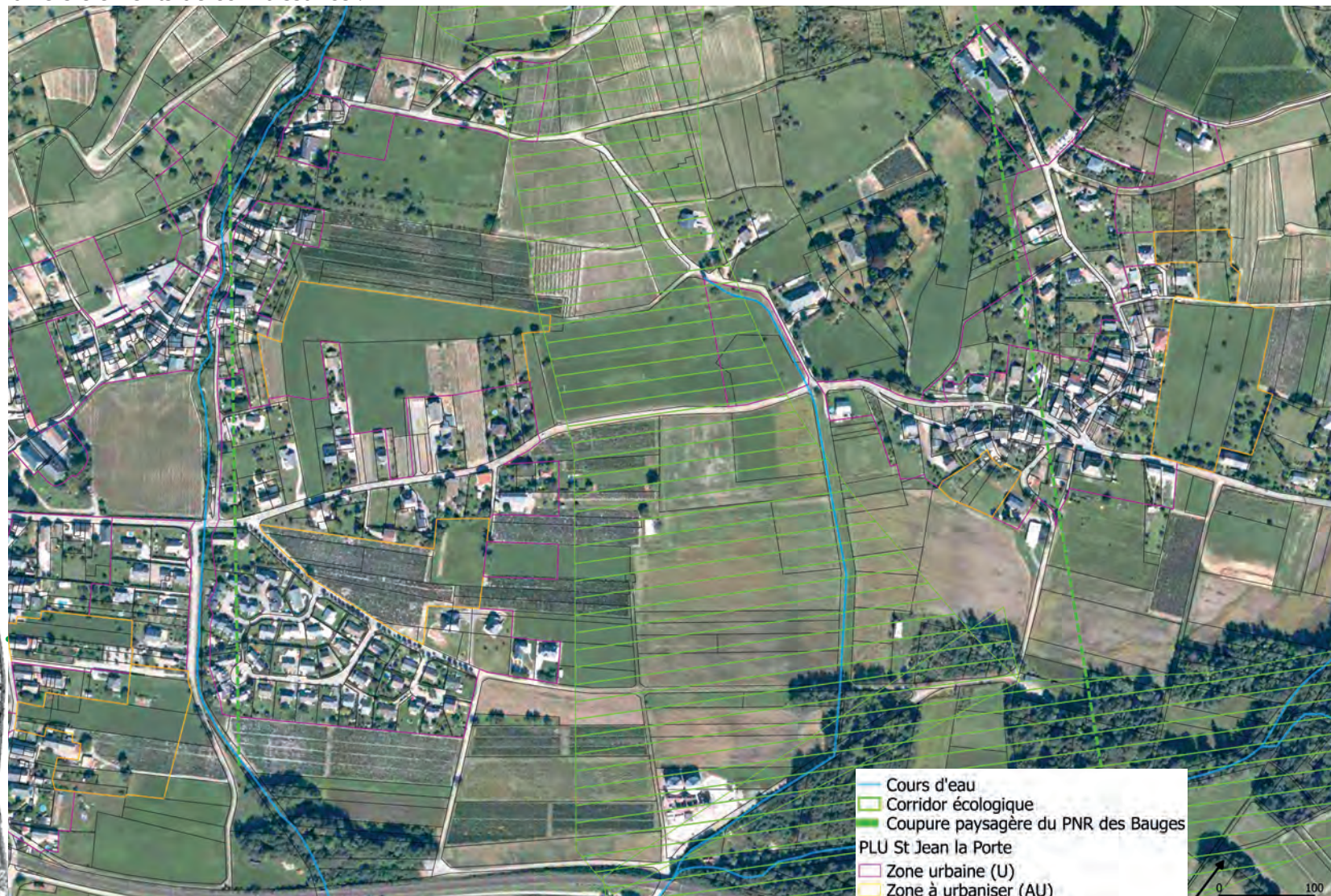
48

COUPURES VERTES

De la lecture du site au repérage cartographique

5

En salle, il est proposé aux participants de travailler sur un orthophotoplan de la coupure verte sur lequel ont été portés divers éléments de connaissance :



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

De la lecture du site au repérage cartographique

5

Sur la base des repérages de terrain, les participants ont complété l'état des lieux à l'aide de fils de laine sur le plan.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Du repérage cartographique à la définition de la limite de la coupure de Lourdens

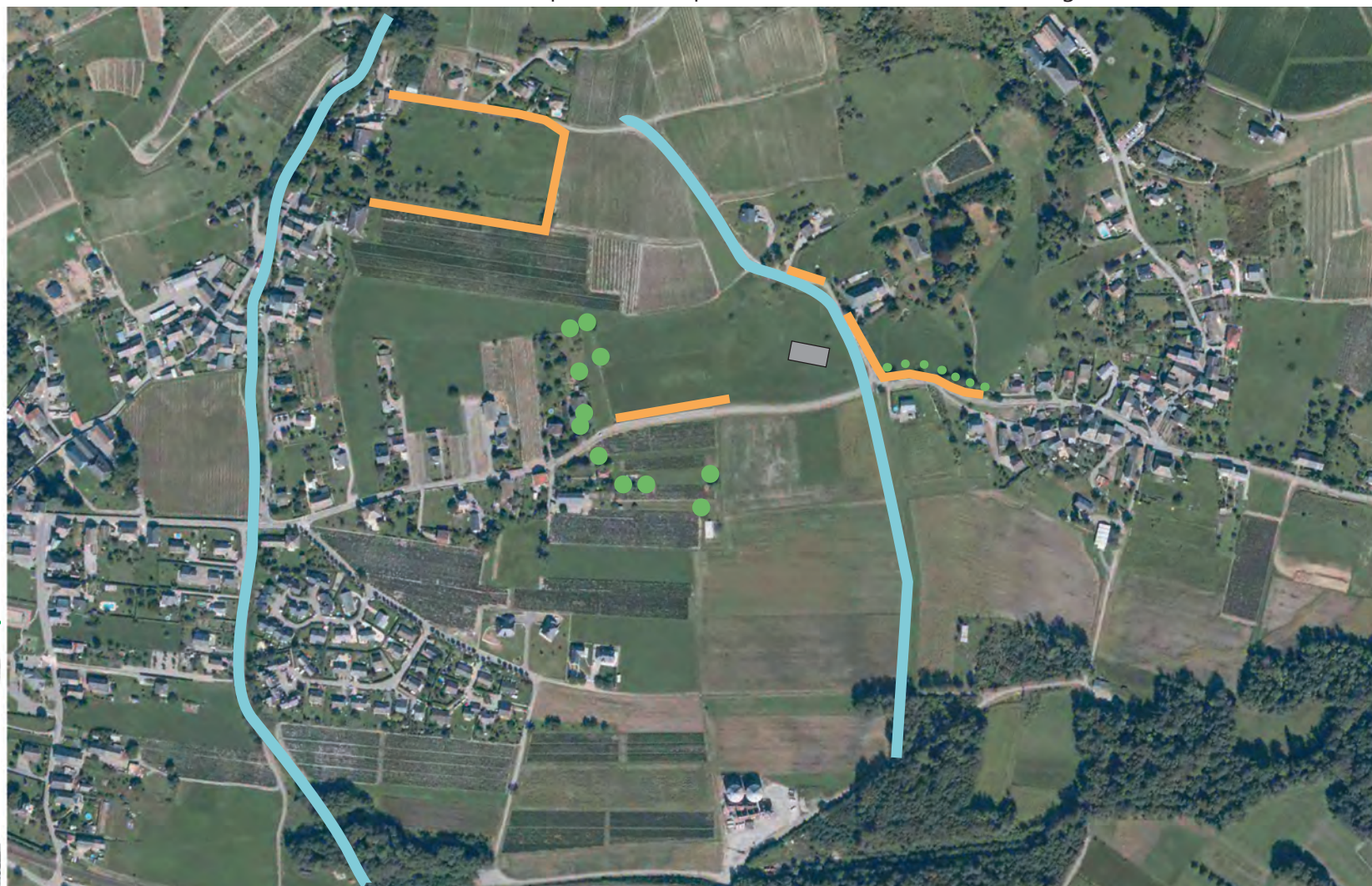
Les participants relèvent :

Les limites naturelles et construites existantes, pouvant servir de support pour définir une limite pérenne de la coupure verte

— Les ruisseaux, cours d'eau existants ou à restaurer

— Les murs et murets, élément de patrimoine à préserver

••• Les structures végétales (alignements, haies)



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Cœur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Du repérage cartographique à la définition de la limite de la coupure de Lourdens

Les participants relèvent :

Les limites ou éléments non qualitatifs, créant des incidences paysagères et écologiques, à restaurer

- Les ruptures entre espaces agricoles/viticoles et parcelles nouvellement construites ou en cours de terrassement
Les haies monospécifiques, les silos



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Cœur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

Du repérage cartographique à la définition de la limite de la coupure de Lourdens

Les participants relèvent :

Les éléments qui participent à la structuration, à la composition et à la qualité du paysage



Les domaines et ensembles patrimoniaux



La continuité paysagère et patrimoniale entre le château du Chanay et le château de Saint-Real



Les cônes de vue



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Cœur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

COUPURES VERTES

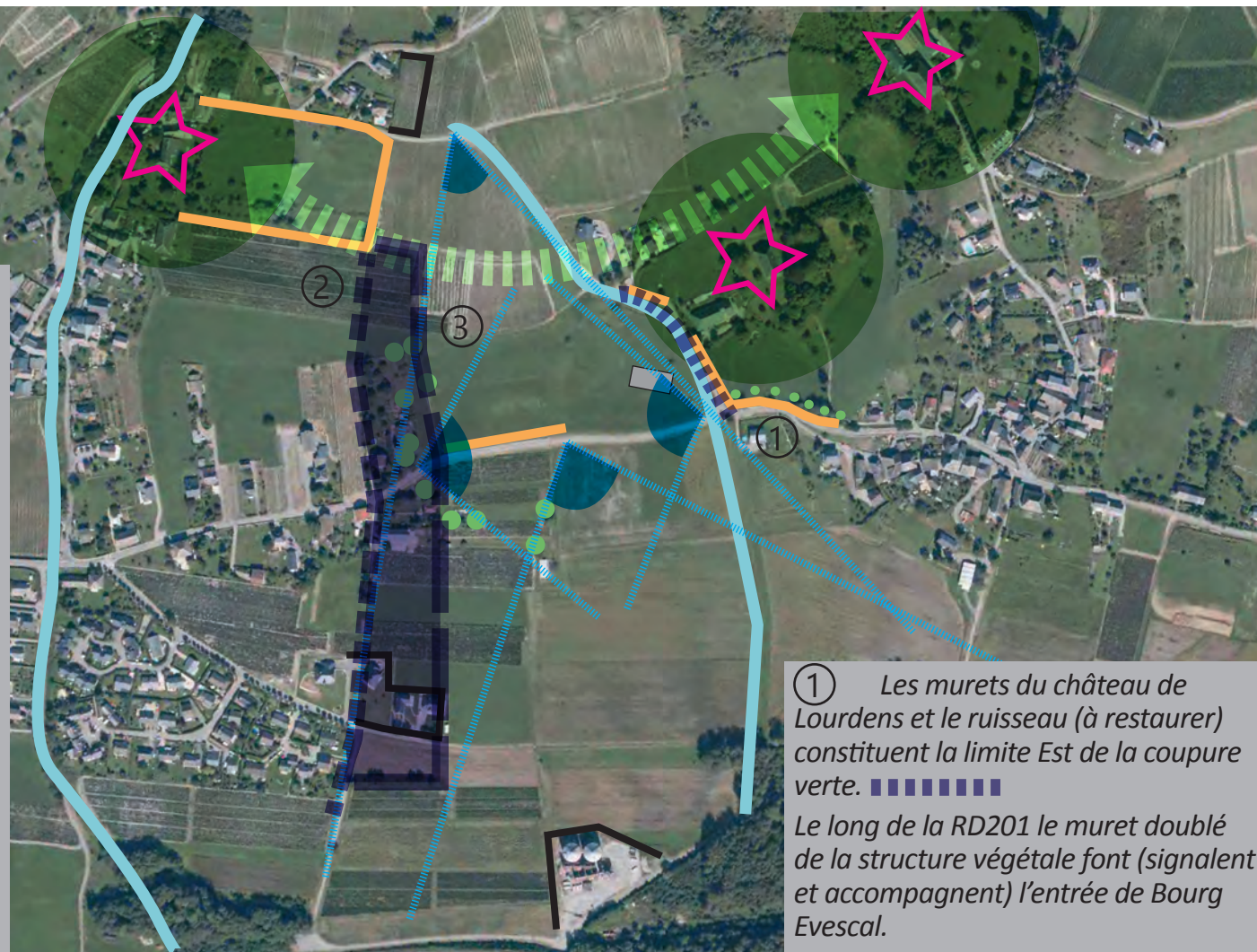
Du repérage cartographique à la définition de la limite de la coupure de Lourdens

> Suite à cette lecture collective et mise à plat des principaux éléments de diagnostic, les participants s'accordent sur le tracé de la limite/bande de transition à maintenir et qualifier entre le chef-lieu et la coupure verte.

② La lecture du site nous amène à tracer une 1^{re} limite Ouest ■■■■ qui semble «logique» dans la continuité du muret de la propriété de Chanay et qui rejoint un chemin communal

③ Le groupe trace ensuite une 2^e limite ■■■■ qui tient compte du contexte et notamment des constructions présentes à l'Est de cette limite

Se dessine une bande de transition ■■■■ qui fonctionne bien au niveau des constructions de part et d'autre de la RD201 et qui reste à traiter et à affirmer dans le paysage, pour lui donner du sens, à travers la création de limites végétales (haies, vergers, alignements...) et/ou construites (front bâti, muret, chemin...).



① Les murets du château de Lourdens et le ruisseau (à restaurer) constituent la limite Est de la coupure verte. ■■■■■■

Le long de la RD201 le muret doublé de la structure végétale font (signalent et accompagnent) l'entrée de Bourg Evescal.

COUPURES VERTES

Les pistes de travail

5

Les «coupures vertes» rythment et structurent l'ensemble du territoire. Leur préservation est essentielle pour le maintien de la qualité du paysage (image du territoire, cadre de vie, potentiel récréo-touristique), du bon fonctionnement du réseau écologique, de l'activité agricole... Pour autant elles apparaissent menacées par le développement de l'urbanisation (au coup par coup ou lors d'opération d'ensemble) en lien avec les routes qui les traversent.

> La reconnaissance des coupures vertes sur le territoire

Un travail de repérage des coupures vertes a été réalisé dans le cadre de l'atelier Grand Paysage. Il pourrait s'agir, à partir de ce travail :

- De s'accorder sur les principes de coupures vertes
- D'inscrire les principes de coupures vertes dans les documents d'urbanisme

> Le dessin des coupures vertes et la définition de leurs limites

A partir de principes de coupures vertes validés, il pourrait s'agir de définir leurs limites selon la méthode mise en oeuvre au cours de l'atelier, complétée par un échange avec les élus concernés :

- Visites de terrain
- Prise en compte des documents cadre et des documents d'urbanisme communaux
- Diagnostic paysager, urbain, patrimonial...
- Tracé de la limite

Les coupures vertes constituent des continuités transversales à protéger de l'urbanisation. D'autres continuités (longitudinales) composent également le territoire : l'Isère et ses milieux associés, la plaine agricole, le piémont viticole, les pelouses sèches et le versant forestier. Ces continuités sont également à préserver.

> L'étendue des limites espace bâti/coupure verte aux limites espaces bâtis/espaces ouverts (agricoles et naturels)

- Le respect des grandes continuités paysagères (bandes étagées dans la pente) et le dessin de limites à l'urbanisation (en complément du travail réalisé dans le cadre de l'atelier Grand Paysage et sur la base de la méthode déclinées pour les coupures vertes)
- L'inscription des limites dans les documents d'urbanisme

Si parfois la limite ou bande de transition entre l'espace bâti et l'espace ouvert sont assez lisibles dans le paysage (murets, fronts bâtis, bande verte de jardins...), dans certains cas l'urbanisation s'arrête nettement, sans prendre appui sur quelconque motif paysager, sans avoir de déclinaison réelle et de sens dans le paysage, pouvant laisser entrevoir la possibilité d'une extension.

> L'affirmation des limites à l'urbanisation dans le paysage

Le traitement des limites espace bâti/espace ouvert répond à deux objectifs : «contenir» l'urbanisation et offrir une perception qualitative de l'espace bâti perçu depuis les espaces ouverts.

- La restauration ou le confortement de limites existantes
- La qualification de limites dégradées
- La création de nouvelles limites (végétales ou construites, publiques ou privées)

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

55

ZONES D'ACTIVITÉS

Objectifs et parcours

6

Objectifs

1. Explorer les enjeux spécifiques aux zones d'activités
2. Diagnostiquer les plus et les moins du secteur
3. Faire émerger des principes d'évolution possible (principes d'urbanisation, de renouvellement, de requalification, de valorisation, de mise en lien avec les tissus habités ...) traduits sous forme de schémas synthétiques
4. Identifier les méthodes d'intervention et évaluer les besoins pour éventuellement une étude plus approfondie (méthodologie pour un site pilote...)
5. Faire émerger des orientations pour les zones d'activités à l'échelle du territoire

Parcours

Perceptions externes et internes de la zone d'activités Montmélian/Arbin

Participants :

- Elus (3) : Bataillard André (Francin), De Bruyne David (Cruet), Pejoan Charly (Arbin)
- Personnes ressource (1) : Bouvet Eric
- Giorgetti Caroline, Paillet Simon (PNR), Séraudie Christophe

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

ZONES D'ACTIVITÉS

Parcours du site

6

Le groupe se rend sur la zone d'activités avec pour objectif de faire une lecture du site selon différentes postures (en tant qu'entrepreneur, en tant que salarié, en tant que livreur...) afin de relever les différents besoins de chacun des usagers.

- 1er arrêt sur la limite de la zone d'activités le long de la RD1006
- Parcours de l'avenue de la Caronnière jusqu'à la limite communale
- Visite des franges au nord de la zone d'activité



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

57

ZONES D'ACTIVITÉS

État des lieux collectif

6

En salle, sur la base des repérages de terrain, les participants reportent un état des lieux de la zone d'activités sur le plan.

Certains questionnements et pistes de projet émergent de cet état des lieux.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

58

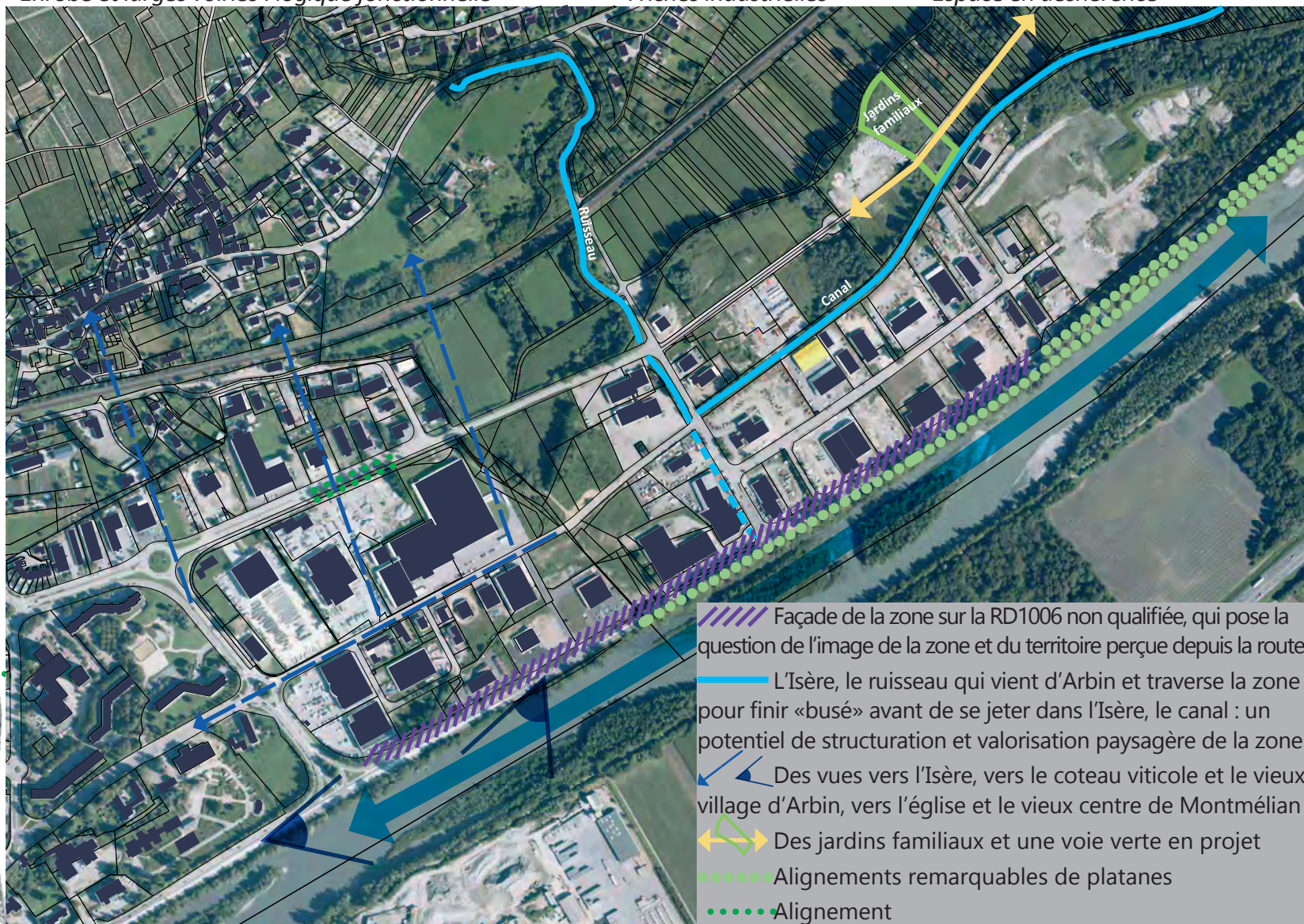
ZONES D'ACTIVITÉS

État des lieux collectif et questionnements

6

Impressions : «Des espaces publics dégradés»
«Enrobé et larges voiries : logique fonctionnelle»

«Pas d'arbres et pas d'espaces verts»
«Friches industrielles» «Espace en déshérence»



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

ZONES D'ACTIVITÉS

État des lieux collectif et questionnements

6

Éléments de contexte

La proximité d'Alpespace (Francin, Saint-Hélène du Lac), parc d'activités communautaire dynamique et qualitatif qui offre de nombreux services (immobilier d'entreprises, bureaux, ateliers, stockage ou pépinière d'entreprises, restauration, crèche, fibre optique... ; plus de 100 entreprises et près de 1600 salariés ; le parc d'activités accueille de nombreux professionnels de la montagne, acteurs de la métallurgie, de l'agro-alimentaire et de l'environnement), a sans doute participé à la dégradation progressive de la zone de la Caronnière (certaines entreprises qui fonctionnent bien, qui obtiennent des certifications..., préfèrent quitter la zone pour aller vers des secteurs plus qualitatifs, dont le niveau de services et d'aménagement correspond mieux à leur image).




Le PPRI constitue une contrainte forte sur la zone, et pénalise son développement comme son dynamisme.

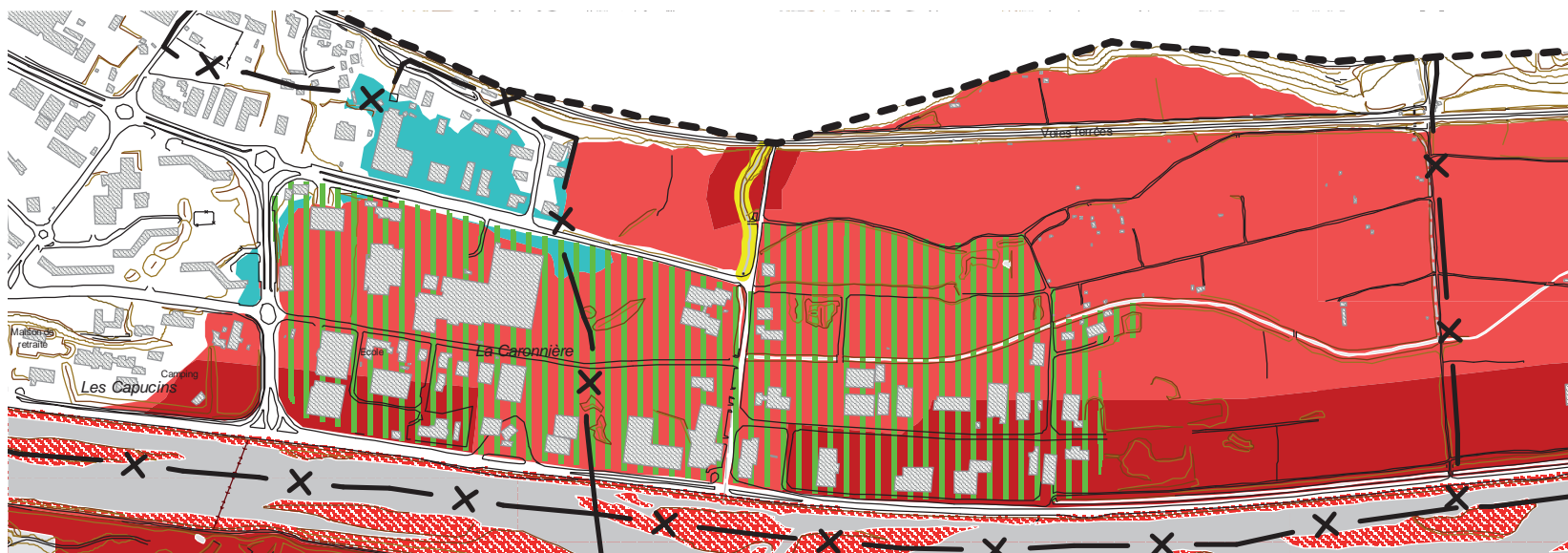
Par ailleurs, à l'échelle du département et notamment de la communauté de communes, il existe aujourd'hui un manque d'offre immobilière à destination de l'artisanat. A l'échelle de Coeur de Savoie le taux d'artisanat s'élève à 15% (taux élevé au regard du département de la Savoie 8 %). Il y a une forte demande insatisfaite de locaux et d'ateliers pour les artisans (de 5 à 400m²).

ZONES D'ACTIVITÉS

Le PPRI de la Combe de Savoie - Extrait zone de la Caronnière

6

 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA SAVOIE PRÉFECTURE DE LA SAVOIE		
Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Isère en Combe de Savoie		
CARTE D	Zonage réglementaire	
	1/10 000	Novembre 2012 



Zonage PPRI :

- Rd
- Ri
- Bt
- Bi
- Lit mineur
- Distances de recul de 10 mètres
- ||||| Pôles d'activités existants
- - - Limite de prescription

Rd - Zone inconstructible :
la zone Rd correspond aux bandes de sécurité derrière les digues.

Ri - Zone inconstructible :
la zone Ri regroupe l'ensemble des zones soumises à des aléas forts liés à l'Isère, les zones non urbanisées soumises au risque, quel que soit l'aléa, hors bande de sécurité derrière les digues, qui font l'objet de la zone Rd.

Dans les zones d'activités existantes matérialisées sur les plans de zonage, la construction de bâtiments d'activités, la reconstruction, l'extension (> 20% ou 150 m²) ou les projets liés aux bâtiments d'activités existants, sont autorisés aux conditions suivantes :

- Sont exclus les habitations, les établissements sensibles, les installations polluantes ou dangereuses ;
- Sont admis les établissements nécessaires à la gestion de crise, (sous réserve implantation et étude de risque)
- Règle « hors d'eau » (non exigée pour les reconstructions et les extensions, si la surélévation ne peut être envisagée : justification + étude de risque)
- Règle « Attestation PCS » avec dispositif opérationnel d'alerte et de secours aux populations

- Pour les zones Rd, en plus : fourniture de l'attestation de la structure intercommunale gestionnaire de la digue.

Autorisations pour toutes zones sauf zone Rd

- Les constructions de moins de 20 m² (à usage de garage, de remise, d'abri de jardin... ou nécessaires à la pratique d'activités sportives ou à l'observation du milieu naturel...), (sous réserve).
- La création et l'extension de gravières ;
- Les dispositifs de production d'énergie électrique autonome (sous réserve).

Autorisations spécifiques en zone rouge

- La réalisation d'un étage supplémentaire (non renouvelable), le cas échéant, surmonté de combles, sur les bâtiments d'habitation et d'activité, sous réserve de ne pas créer d'unité de logement supplémentaire et sans accroître l'emprise au sol ni la vulnérabilité.

- La reconstruction de bâtiment existant à emprise au sol identique (hormis les établissements sensibles ou nécessaires à la gestion de crise) sauf en cas de sinistre dû à une inondation, dès lors que la règle « hors d'eau » est respectée

NB : Une reconstruction peut intégrer une extension, surélévation, changement de destination, dans les limites prévues plus haut.

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

62

ZONES D'ACTIVITÉS

Premières intentions urbaines et paysagères

6

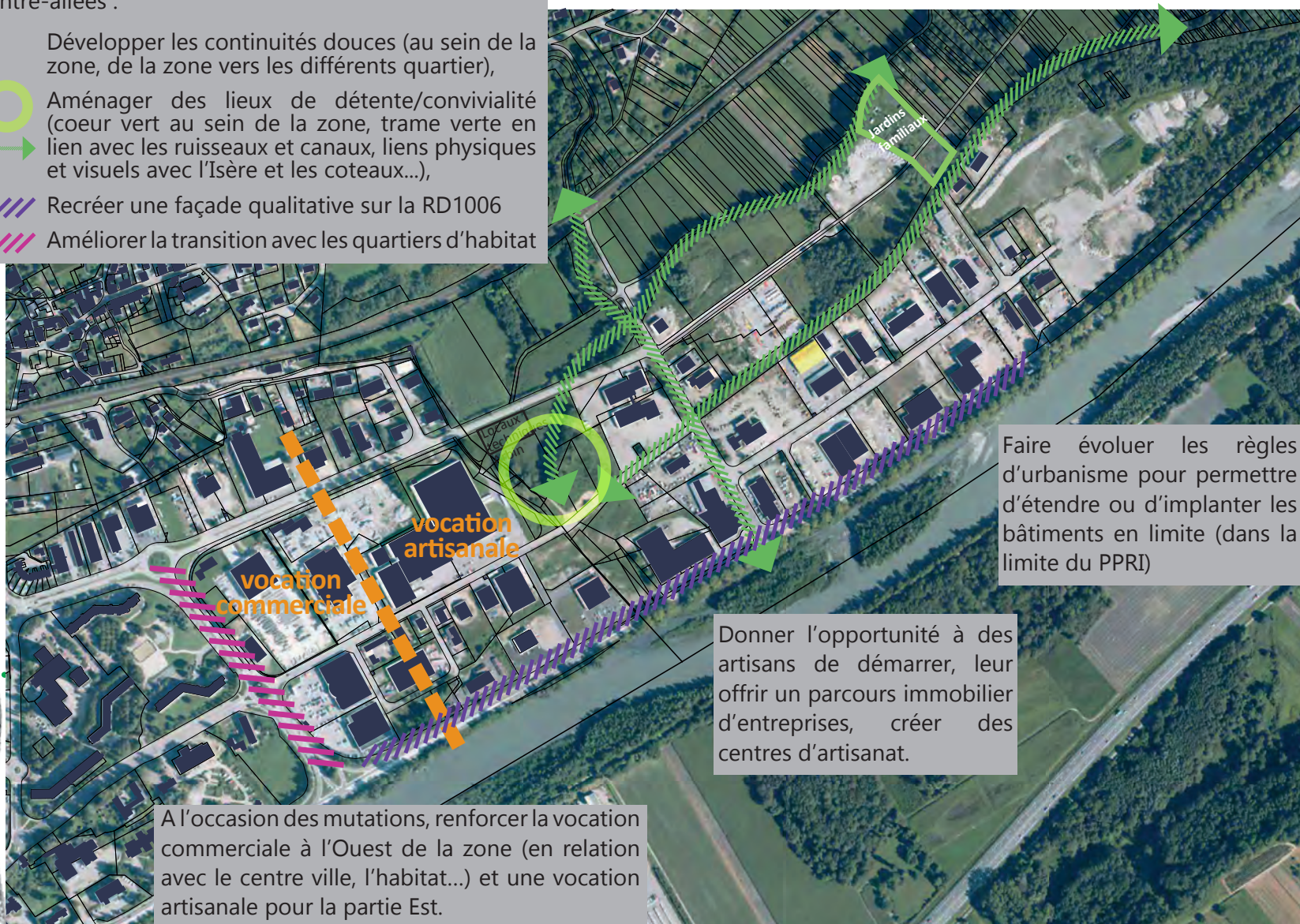
Réaliser un travail qualitatif sur les espaces publics, les contre-allées :

Développer les continuités douces (au sein de la zone, de la zone vers les différents quartier),

○ Aménager des lieux de détente/convivialité (cœur vert au sein de la zone, trame verte en lien avec les ruisseaux et canaux, liens physiques et visuels avec l'Isère et les coteaux...),

/// Recréer une façade qualitative sur la RD1006

/// Améliorer la transition avec les quartiers d'habitat



Faire évoluer les règles d'urbanisme pour permettre d'étendre ou d'implanter les bâtiments en limite (dans la limite du PPRI)

Donner l'opportunité à des artisans de démarrer, leur offrir un parcours immobilier d'entreprises, créer des centres d'artisanat.

A l'occasion des mutations, renforcer la vocation commerciale à l'Ouest de la zone (en relation avec le centre ville, l'habitat...) et une vocation artisanale pour la partie Est.

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

63

ZONES D'ACTIVITÉS

Les pistes de travail

6

Hormis la zone d'Alpespace, les zones d'activités du territoire, souvent issues d'aménagements et de constructions au coup par coup, avec peu d'exigences qualitatives, offrent aujourd'hui une image dégradée, peu qualitative, souvent citées comme points négatifs du paysage. Cette image nuit à leur attractivité et certaines de ces zones, en lien avec un PPRI contraignant et la présence d'Alpespace par d'activités à haut niveau de qualité, se dégradent progressivement.

> Le soutien aux activités existantes

- Anticiper les départs, changements d'activités, reconversion...
- Accompagner les projets

> L'amélioration de l'image des zones, la qualification des espaces publics

- Réinvestir l'espace public en s'appuyant sur les atouts du site
- Développer les continuités douces,
- Aménager des lieux de détente/convivialité pour les salariés et habitants des quartiers proches
- Qualifier la façade commerciale et artisanale sur la RD1006 (Front bâti, façades, enseignes et signalétique, clôtures, végétalisation...)

> L'accompagnement des évolutions/renouvellements des bâtiments et abords

Faire évoluer les règles des documents d'urbanisme : pour

- Densifier les secteurs d'activités,
- Permettre l'accolement de bâtiments ou l'implantation en limites,
- (Re)-créer des fronts bâtis qualitatifs (alignement, clôtures, façades...)
- S'appuyer sur une réflexion d'ensemble à l'échelle de la zone qui donnent des principes d'aménagement urbain, paysager et architectural pour les réhabilitations, requalifications, évolutions... de l'existant

> L'accueil de nouveaux artisans

- Donner l'opportunité à des artisans de démarrer, leur offrir un parcours immobilier d'entreprises
- Créer des centres d'artisanat
- S'appuyer sur une réflexion d'ensemble à l'échelle de la zone qui donnent des principes d'aménagement urbain, paysager et architectural pour les nouvelles implantations

ENTRÉES ET TRAVERSÉES

Objectifs et parcours

7

Objectifs

- S'interroger sur les entrées de villes/villages et fronts urbains en termes d'image (quelles entrées pour Saint-Pierre d'Albigny depuis la RD 1006, le col de Frêne, Saint-Jean de la Porte, Fréterive ?)
- Valoriser les usages dans les traversées et comment cela participe de la redynamisation d'un centre bourg
- Prendre conscience des enjeux contemporains comme les nouvelles formes de déplacement, l'existence de gares ...
- Travailler sur les espaces spécifiques qui introduisent une rupture spatiale ou d'ambiance de façon à comprendre les mécanismes paysagers en jeu dans les territoires fragiles qui risquent de se dégrader
- Quelles pratiques du territoire par les habitants et visiteurs ? Rôle des espaces publics au quotidien ?
- La RD 201 : axe de transit, axe de découverte, axe structurant ? Quelle transformation/valorisation potentielle ?



Parcours

- Refaire ensemble les parcours de traversée ou d'évitement de Saint-Pierre d'Albigny, Nord/Sud et Est/Ouest
- Définir ce qui constitue les portes d'entrée de Saint-Pierre d'Albigny
- S'arrêter sur les points clés de la traversée.

Participants :

- Elus (2) : Gouverneur Lionel (St-Pierre d'Albigny)
- Personnes ressource (6) : Buevoz Colombe, Cordel Marie Françoise, Duverney Jean-Yves, Maubon Marie, Neumuller Christian, Vandeville Stéphane
- Desveaux Gentiane (PNR), Druvet Ekana (stagiaire C17), Félix-Faure Jacques, Paillet Simon (PNR), Séraudie Christophe

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

65

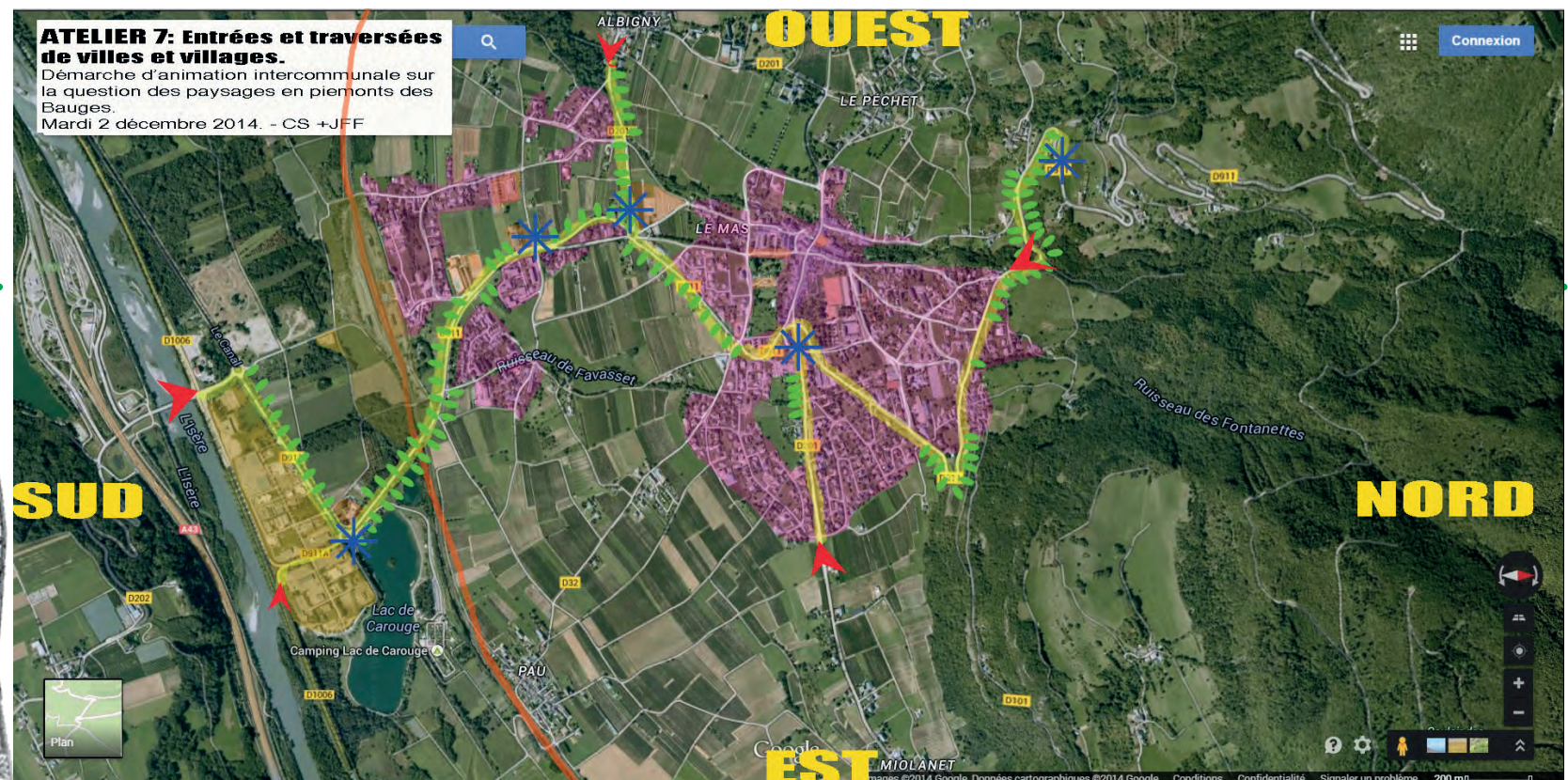
ENTRÉES ET TRAVERSÉES

Parcours du site

Il s'agissait d'une prise de conscience collective sur les évolutions de St Pierre d'Albigny, en terme de perception aussi bien pour les usagers du quotidien, que le touriste ou les professionnels exerçant une activité les obligeant à traverser cette commune. Nous avons aussi profité d'avoir dans le groupe, des élus et des personnes ressources connaissant la commune et pouvant nous renseigner à la fois sur l'historique, mais aussi sur les dossiers d'aménagement et d'urbanisme en cours.

- * Nous avons commencé par nous donner rendez-vous sur la fin de la descente du col du frêne.
- * Puis, nous sommes arrivés place Dubettier (carrefour D201 et D911).
- * Nouvel arrêt, à l'intersection avec la D201H (sous le cimetière).
- * Puis à l'intersection de la D201G.
- * Et sur l'aire qui jouxte le lac de Carouge.

pour des questions de temps, nous n'avons pas pu faire la traversée Fréterives/St Jean de la Porte



Avril 2015

Document de travail

ENTRÉES ET TRAVERSEES

Parcours du site: 1re séquence

7



La traversée, la descente depuis le col du frêne. Au départ une impression de grande simplicité, on enfile les virages, on sent l'approche du village on voudrait une entrée bien marquée, un resserrement et la densité des 1ers hameaux... La réalité est beaucoup plus complexe, les premières habitations apparaissent isolées, elles marquent la fin de la forêt. C'est au niveau de l'intersection avec la D101 que l'on sent que l'on pourrait faire quelque chose, définir un plateau, ralentir les voitures, annoncer St Pierre d'Albigny et permettre le parcours touristique vers le château de Miolans.



Avril 2015

Document de travail

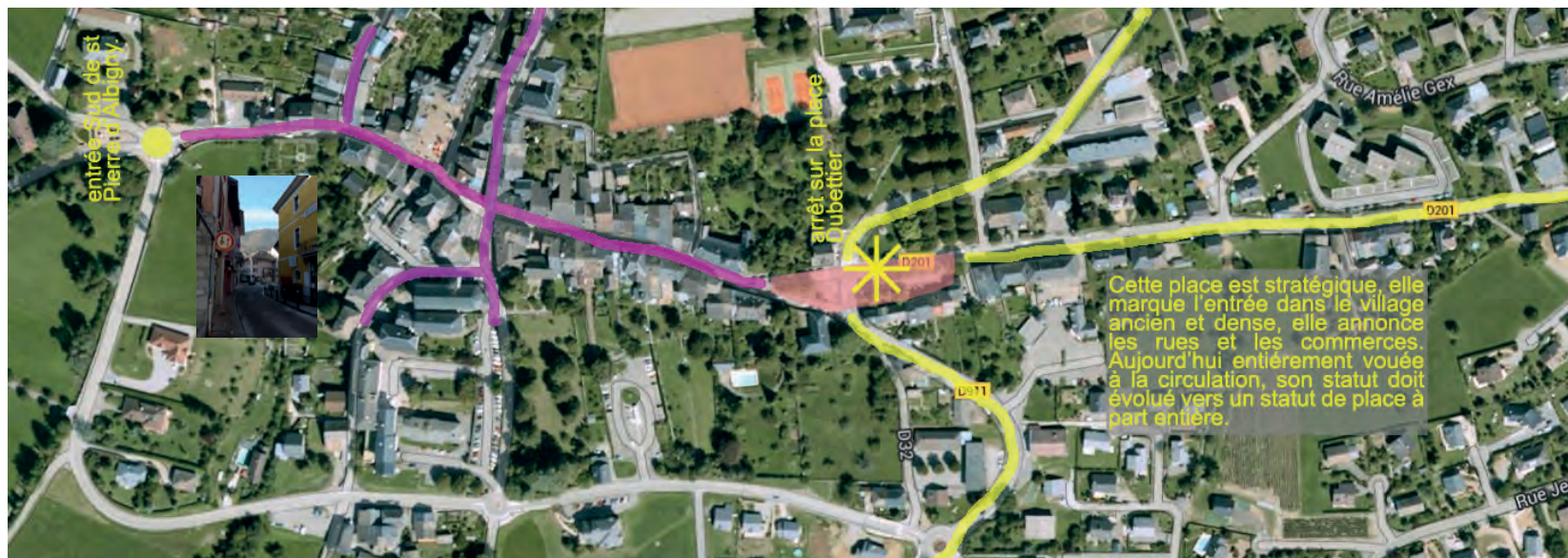
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

67

ENTRÉES ET TRAVERSEES

Parcours du site : 2e séquence



L'arrêt sur la place de Dubettier, ouvre le débat sur la place de la voiture et comment passer du tout voiture à un autre mode plus doux et plus valorisant pour le village. On constate une très grande complexité de lecture, une multitude de panneaux, des zébras, des passages cloutés, là où l'on devrait pouvoir s'arrêter et continuer à pied vers le centre dense du village, tout est fait pour que l'on passe. Cette place marque l'entrée dans le village, y compris quand on vient depuis Frériverie.



Avril 201

Document de travail

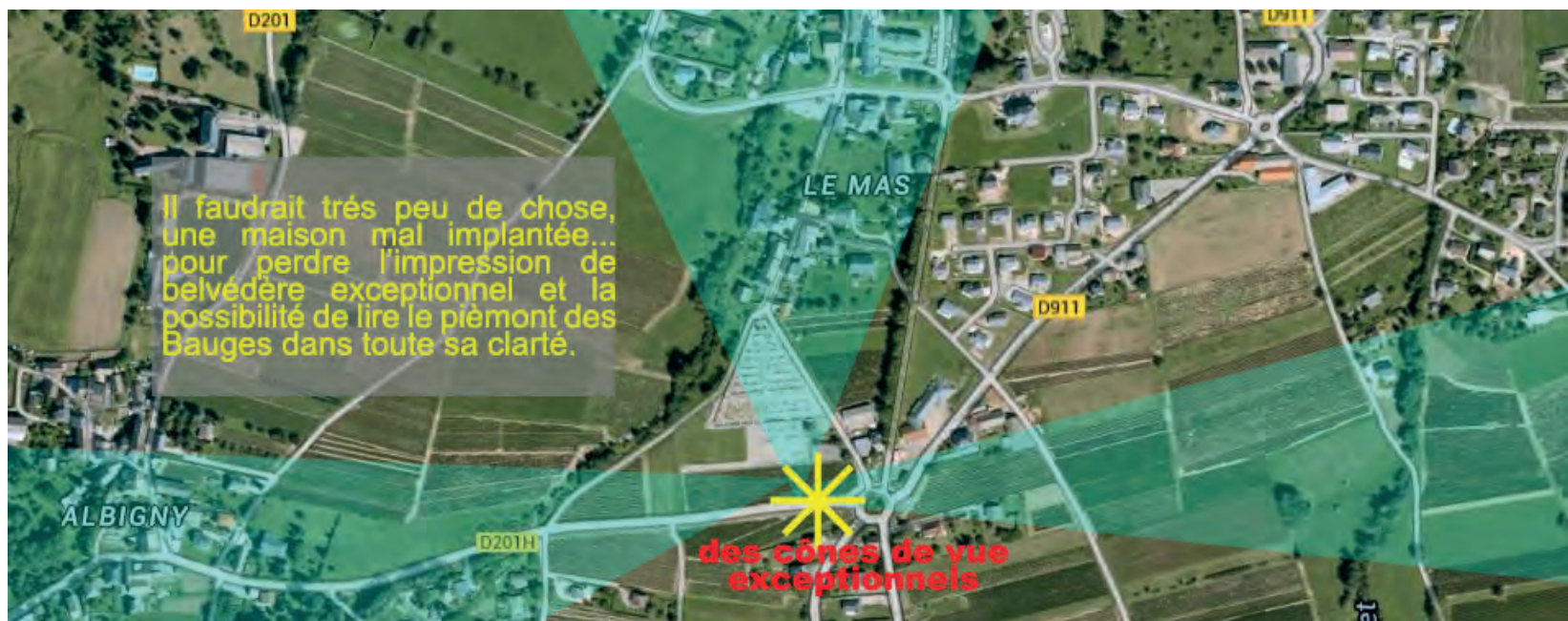
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

ENTRÉES ET TRAVERSEES

Parcours du site: 3e séquence

7



Cet arrêt nous a fait prendre conscience de la difficulté à préserver un paysage. Nous sommes sur une altitude qui permet de voir en enfilade les différents hameaux qui constituent le piémont des Bauges, symboliquement la vigne est encore là et l'on voit le clocher de St Pierre d'Albigny. Nous sommes à une césure, un pincement ou passe encore la végétation. Préserver cette respiration, peut permettre de clarifier l'arrivée dans les zones plus urbanisées et offrir une lecture du grand paysage.



Avril 2015

Document de travail

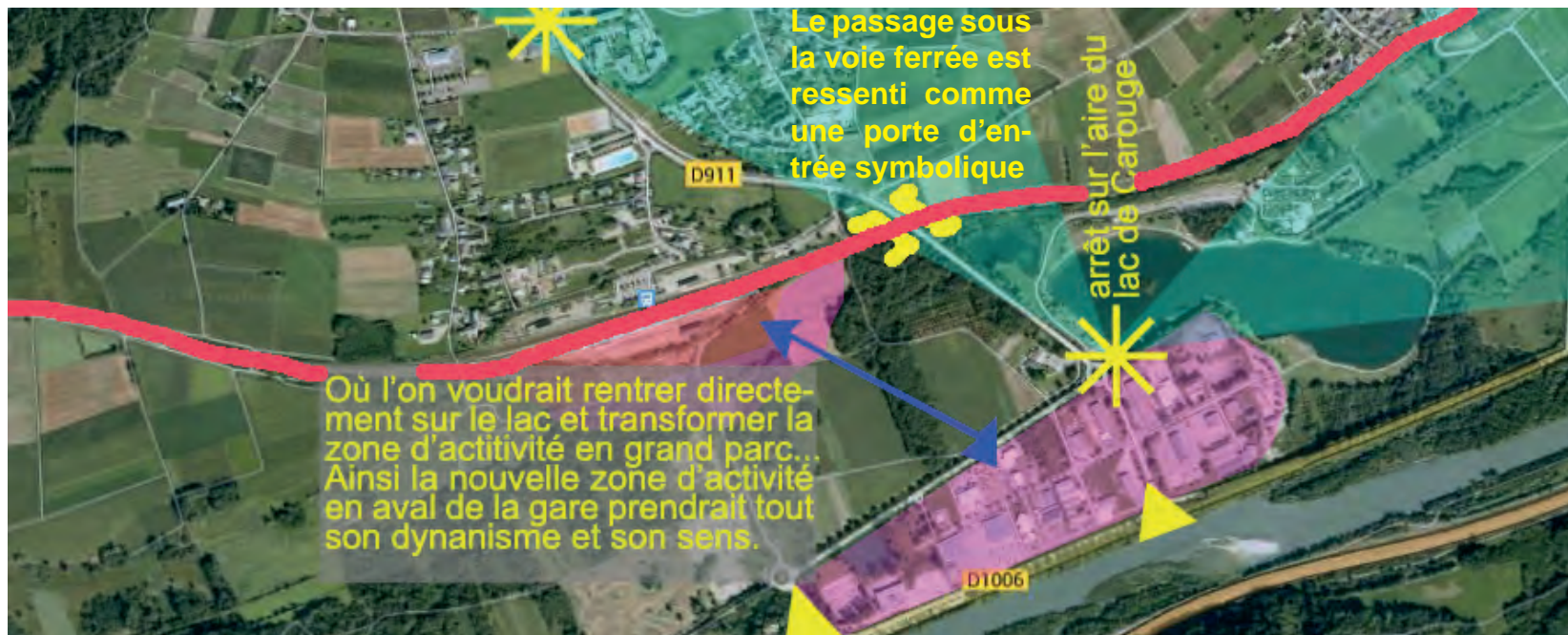
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

ENTRÉES ET TRAVERSEES

Parcours du site: 4e séquence

7



Conscients de l'intérêt de la zone d'activité actuelle, nous nous sommes quand même autorisés à poser la question de sa légitimité et de son implantation. Étant donné la création d'une nouvelle zone en aval du site de la gare, n'y aurait-il pas une opportunité à saisir? Comment conforter l'attractivité du lac de Carouge et de sa zone de loisir? Ainsi, nous traiterions en même temps le problème majeur de l'entrée du parc des Bauges et de St Pierre d'Albigny et de la valorisation du site de Carouge.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

70

ENTRÉES ET TRAVERSEES

Les pistes de travail :

Suite à ces parcours et les débats qu'ils ont suscités, il semble important de retrouver un regard plus global sur le territoire. Les limites des communes ne permettent pas de définir et faire ressortir les enjeux importants qui permettront la préservation de ce qui fait la richesse du piémont des Bauges. Les questions soulevées montrent une prise de conscience de la fragilité du paysage et de l'urgence de statuer pour mettre en place les outils pour le préserver. La complexité des enjeux rend encore plus pertinente cette vision élargie et les élus ont vraiment besoin qu'on leur donne les éléments d'analyse pour leur permettre une gestion raisonnée de l'avenir de leur commune.

> Entrées des communes

- L'étalement continue, la différenciation des hameaux et des villes disparaît petit à petit. La problématique des entrées passe par la densification douce des communes en limitant l'étalement et le mitage.

-La qualité des zones d'activités implantées le long de la D1006, est aussi en jeu. Elles font souvent vitrines des communes en amont et leur traitement malheureusement n'est pas de qualité. Dans le cas de St Pierre d'Albigny, l'exemple est frappant et l'opportunité de la création d'une nouvelle zone d'activité pourrait répondre à ces enjeux et permettre de conforter la zone touristique du lac de Carouge comme entrée de commune et de parc.

> Traversées des communes

- Le tout routier est remis en question. Une relecture des traversées est à faire, mettant en valeur les cônes de vue à préserver, créant des «plateaux» pour marquer les entrées dans les hameaux et pour retrouver des effets de «place desservant des rues».

-On passe de la traversée à une succession d'arrêts: des «nœuds» stratégiques identifiés. Ces lieux repères renvoient à d'autres auxquels ils sont reliés.

-Ces lieux n'ont plus les attributs des routes départementales, mais ceux de places, d'hameaux, de belvédères, de square...

-Dans le temps, ils seront reliés par des modes de transport doux, le piéton y retrouve sa place.



Deux vues prises lors de notre traversée de St Pierre D'Albigny qui montrent que des cônes de vues peuvent être encore préservés.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

EXTENSION URBAINE

Objectifs et parcours



Objectifs

- 1- Explorer les enjeux liés aux extensions urbaines :
 - en terme de qualité de vie interne (espaces partagés, intimité, déplacements, etc.)
 - en terme de perception / intégration à l'existant (perceptions visuelles réciproques, implantations urbaines, volumétries, etc.)
 - en terme de liens : proximité (équipements publics, commerces, etc.) et grand territoire
 - en terme de conflit / tourisme, vignes ou autre espace agricole
 - en terme d'économie/optimisation du foncier, de formes des logements, de densité
- 2- Appréhender la complexité d'une opération de logements ou mixte
- 3- Faire émerger des thèmes à traiter dans toutes les extensions urbaines
- 4- Identifier les extensions urbaines par typologies, et celles en conflit avec des usages ou la qualité du paysage

Participants :

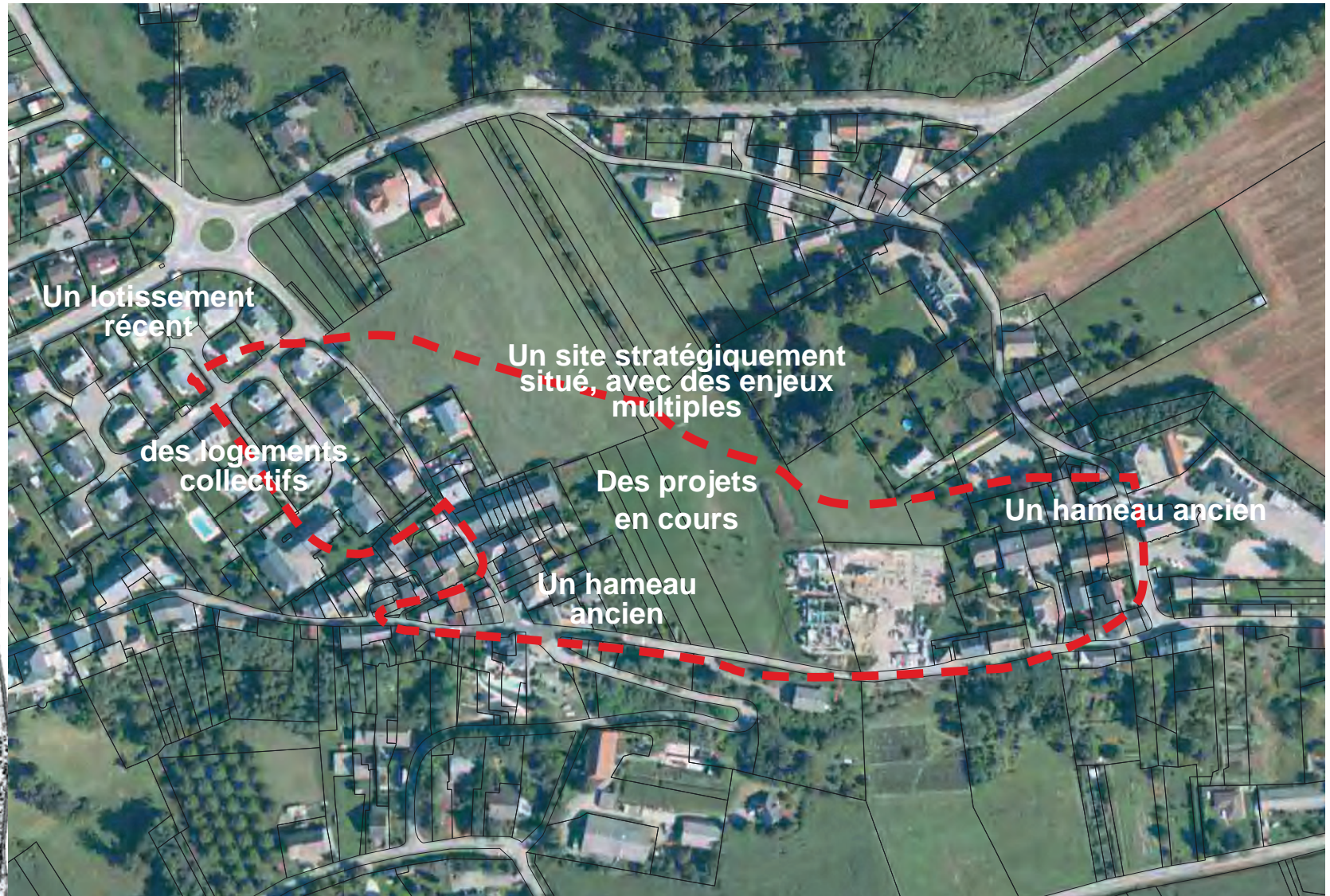
- Elus (3) : Bataillard André, Fournier Victor (Francin), Pilard Etienne (Cruet)
- Personnes ressource (6) : Bellorini Simone, Bouvet Eric, Freschi Louis, Gazet Jean-Pierre, Pichon Maurice, Vaisse Françoise
- Bonneton Claire, Desveaux Gentiane (PNR), Félix-Faure Jacques, Paillet Simon (PNR),

Parcours

- le village ancien de Francin
- la transition vers les nouvelles constructions
- un lotissement
- l'espace agricole en centre-village, site stratégique à la vue de son emplacement

EXTENSION URBAINE

Parcours à Francin



Avril 2015

Document de travail

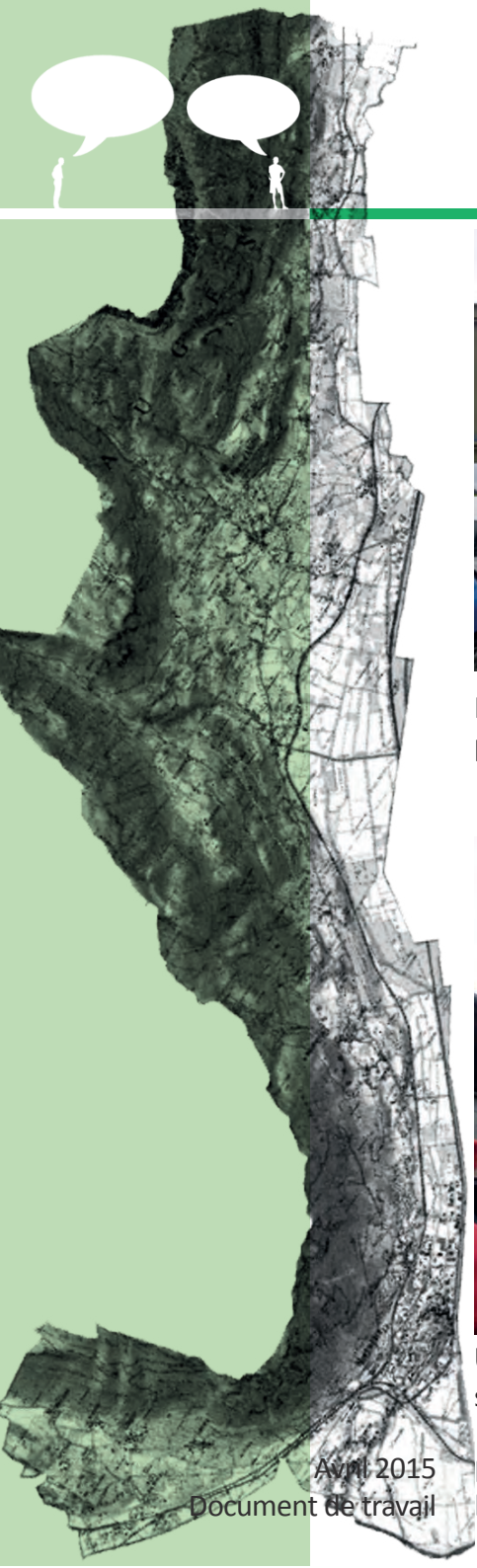
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

EXTENSION URBAINE

Parcours à Francin

8



Le hameau ancien avec ses maisons sur rue et ses espaces publics banals.

Un espace stratégique au coeur du village. De quoi ses limites sont-elles faites ?



Une transition réussie entre le hameau ancien et les logements sociaux, par la création d'un espace public tout simple, enherbé.

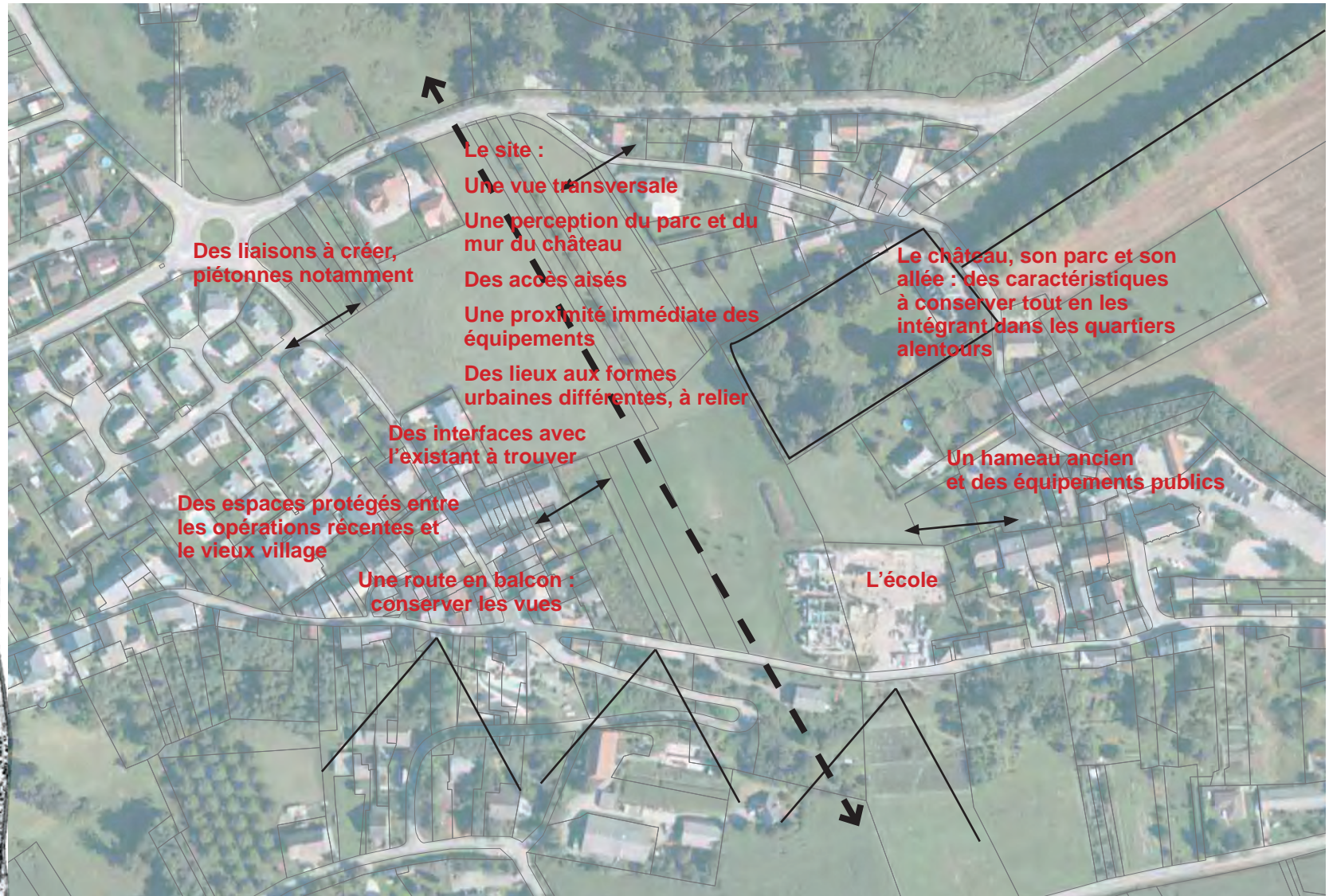
Traduire sur le plan les éléments vus sur le site.



EXTENSION URBAINE

Parcours à Francin

8



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

EXTENSION URBAINE

Etat des lieux collectif

8

Pendant le parcours, il était demandé aux participants d'analyser les sites et de donner leurs impressions en remplissant le tableau ci-dessous qui correspond à la synthèse de leurs réponses, ceci afin de débattre en petit groupe et de se donner des éléments objectifs d'analyse des différents lieux.

COMMENT CARACTÉRISER DEUX TYPES D'URBANISATION ?

Thématique à traiter	Le hameau ancien	Le lotissement
1. AMBIANCE <i>En trois mots, comment décririez-vous l'ambiance générale (conviviale, sécuritaire, confortable, froide, ouverte, etc.) ? Expliquer chaque terme choisi.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - apaisant, tranquille, paisible - confortable - conviviale, chaleureuse - ouverte 	<ul style="list-style-type: none"> - il y a de l'espace, on se sent bien - sécuritaire (clôtures, haies) - confortable - ouverte (beaucoup d'espace, larges voies) - logements sociaux : agréable
2. PLACE DU PIÉTON / DE LA VOITURE <i>Comment vous sentez-vous en tant que piéton ? Décrire la place de la voiture.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - en tant que piéton on est bien - place de la voiture limitée - espace partagé, il y a de la place pour les deux 	<ul style="list-style-type: none"> - en tant que piéton on est bien - mais la largeur de la rue peut inciter à la vitesse - espace partagé, il y a de la place pour les deux - confidentialité des liaisons piétonnes
3. LIENS AVEC L'EXTÉRIEUR <i>Le quartier offre t-il des points de repères aisés ? Des vues vers l'extérieur ? Des accès piétons ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - des points de repères - vue panoramique, à préserver car limitées en nombre - des accès piétons vers l'extérieur - des vues à conserver 	<ul style="list-style-type: none"> - pas vraiment de points de repères - des vues vers l'extérieur - des repères : clocher, tour de Chignin, montagnes - quelques accès piétons - manque des chemins piétons - lieu clos - trop d'espace pour les voiries

EXTENSION URBAINE

Etat des lieux collectif

8

Nous nous intéressons aux sensations et ambiances perçues par les participants mais aussi à la description de l'organisation spatiale et des usages afférents.

<p>4. LES LIMITES ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVE <i>De quoi sont constituées les limites des parcelles ? Quels sont leurs points positifs et négatifs en terme de perception ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - limites bâties mais pas rectiligne - quelques murets de séparation assez discrets - parfois pas de limite matérialisée - des limites peu perceptible (pas nettes) 	<ul style="list-style-type: none"> - des trottoirs pas utilisables - les trottoirs nuisent à l'ensemble (pas d'intérêt, trop routier, pas utilisés) - très cloisonné, très individualisé (haies opaques = mise à distance)
<p>5. LE RÔLE DES BÂTIMENTS DANS LES PERCEPTIONS <i>Les constructions participent-elles à créer une rue ? Pourquoi ? Comment sont-elles implantées ? Quelle est leur volumétrie ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - pas oppressant - diversité et homogénéité - les constructions participent à créer une rue. Les bâtiments sont jointifs mais non enclavés. - des étages au construction : volumétrie importante des bâtiments. - des allées partagées 	<ul style="list-style-type: none"> - toiture identique, hauteurs homogènes mais toutes tournées dans la même direction (impression de désordre) - les constructions ne participent pas à créer une rue. Du fait de leur implantation et de leur retrait par rapport à la rue. - R+ 1 - la partie public des espaces privées est réservée aux voitures.
<p>6. ESPACES PUBLICS <i>Y a-t-il des espaces publics ? De quoi sont-ils constitués ? Sont ils accueillants ? Pourquoi ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - des parkings, des placettes, patchwork sympa - 1 parking banal - peu d'espaces publics de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de trottoirs continus, où circulent les PMR ? - on ne comprend pas les aménagements qui ne sont pas sécurisants et pas utiles. - des haies et parking - des sentiers de liaison - des espaces publics neutres - des espaces voués à la voiture, pas de liaisons entre les espaces - peu d'espaces publics de qualité

EXTENSION URBAINE

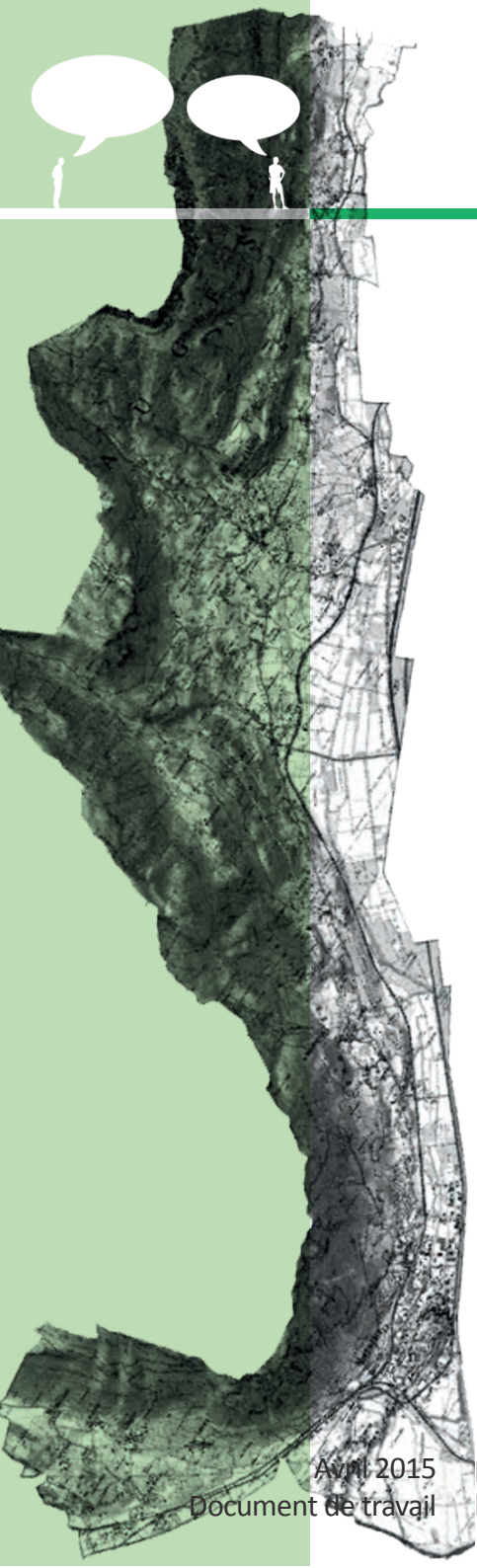
Etat des lieux collectif

8

Dans un deuxième temps nous nous focalisons sur le site de projet, sur ses caractéristiques, qui seraient à prendre en compte dans de futurs projets.

LES ENJEUX POUR L'URBANISATION DE L'EXTENSION DU VILLAGE

Thématique à traiter	Le site de l'extension du village
<p>1. LIENS VISUELS AVEC L'EXTÉRIEUR <i>Le quartier offre t-il des points de repères visuels à préserver? Des vues vers l'extérieur intéressantes ?</i> <i>> les positionner sur la carte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - des vues vers la Savoyarde et Belledonne : vue transversale remarquable - Tour de Chignin, le Granier, l'Eglise
<p>2. LIENS PHYSIQUES AVEC L'EXTÉRIEUR <i>Existe-t-il des chemins ou des routes à relier au futur quartier ou à relier entre eux par le futur quartier ?</i> <i>> les positionner sur la carte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - des liens avec l'extérieur : 2 voies communales et 1 départementales - des liens avec le lotissement, la rue de Belledonne, les écoles - des liens direct avec le village ancien
<p>3. LES ELEMENTS IMPORTANTS AUX ABORDS <i>Existe-t-il des équipements ou des lieux particuliers à mettre en valeur ou à relier avec le futur quartier ? Y-a-t-il des lieux qui pourraient être propices à la création d'espace publics de convivialité ?</i> <i>> les positionner sur la carte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - des équipements : groupe scolaire à proximité immédiate - créer un «central park», une continuité, un grand espace piéton ?



Avril 2015

Document de travail

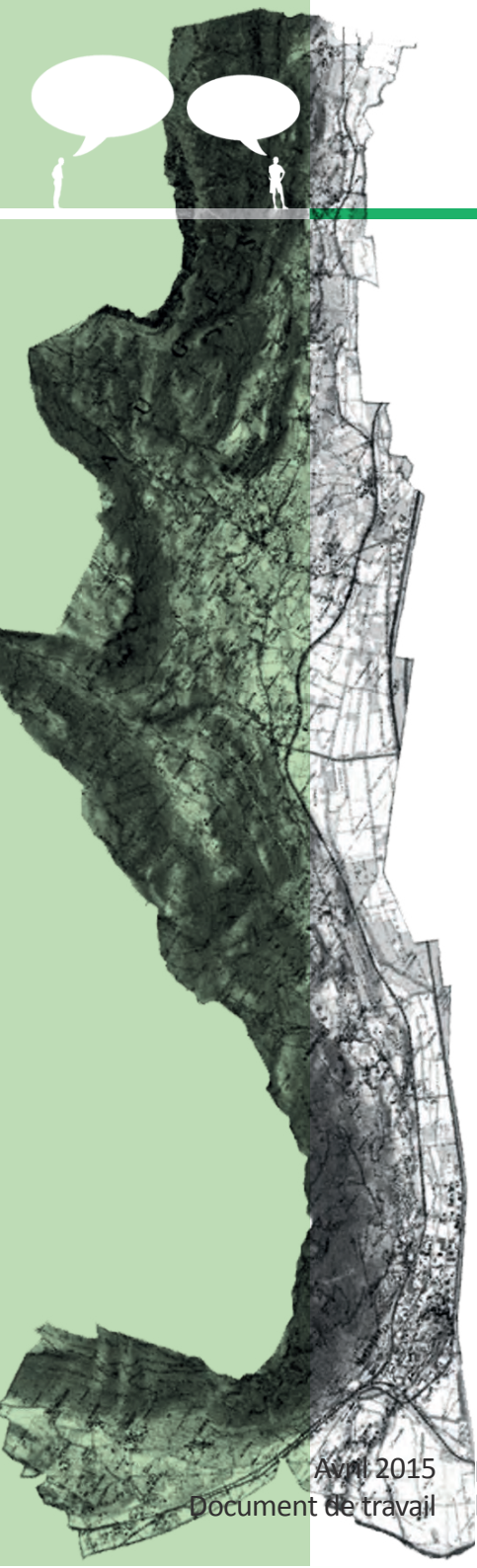
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

EXTENSION URBAINE

Etat des lieux collectif

8



<p>4. NUISANCES <i>Existe-t-il des nuisances dont il faudrait se protéger (bruit, vent, etc.) ?</i></p>	<p>- du vent</p>
<p>5. ELEMENTS PROPRES AU SITE <i>Le site possède t-il des éléments intéressants (végétation, fossés, zone humide) ?</i> <i>> les positionner sur la carte</i></p>	<p>pas vraiment sauf la vue transversale</p>
<p>6. LES LIMITES DU SITE <i>De quoi sont constituées les limites du site ? Faudrait-il se tenir à distance ou rapprocher l'urbanisation de ces lieux ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- les rues et les routes- le château et surtout son parc- ne pas se rapprocher trop du groupe scolaire. Urbaniser près de ce qui est déjà habité.

EXTENSION URBAINE

Vers un projet partagé et serein

8

Après un repérage sur le terrain, une synthèse des impressions ressenties est faite en salle.

Certains questionnements et pistes de projet émergent de cet état des lieux.

Concernant le site stratégique pour un développement futur, les points suivants sont soulevés suite à l'analyse du site :

- Préserver une vue, une «coulée vert» sur le site (vue transversale remarquable) et préservation de la séparation des 2 hameaux.
- Mettre en valeur le château. En s'en éloignant ? En intégrant le parc à terme dans le quartier ? En réutilisant l'allée arborée par ailleurs, pour de nouveaux usages ?
- Interface avec le village : réfléchir au type d'urbanisation, aux espaces publics pouvant créer du lien, aux liaisons piétonnes.
- Se protéger du vent du nord et s'orienter vers le sud.
- Prévoir des liaisons piétonnes évidentes, structurantes.
- Prévoir une perméabilité réelle des quartiers et des lieux.
- Prévoir un schéma-cadre, un schéma -directeur. Quels outils se donner pour le mettre en place ? Quelle temporalité ?



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

EXTENSION URBAINE

Les pistes de travail



Suite aux discussions sur la façon de travailler sur les sites qui sont stratégiques en terme de développement urbain et qui possèdent des enjeux multiples, plusieurs pistes sont ressorties :

- **Accompagner les communes en amont des projets** pour replacer les sites dans leur contexte élargi et dans des enjeux de territoire, afin de ne pas répondre à des opportunités au coup par coup.

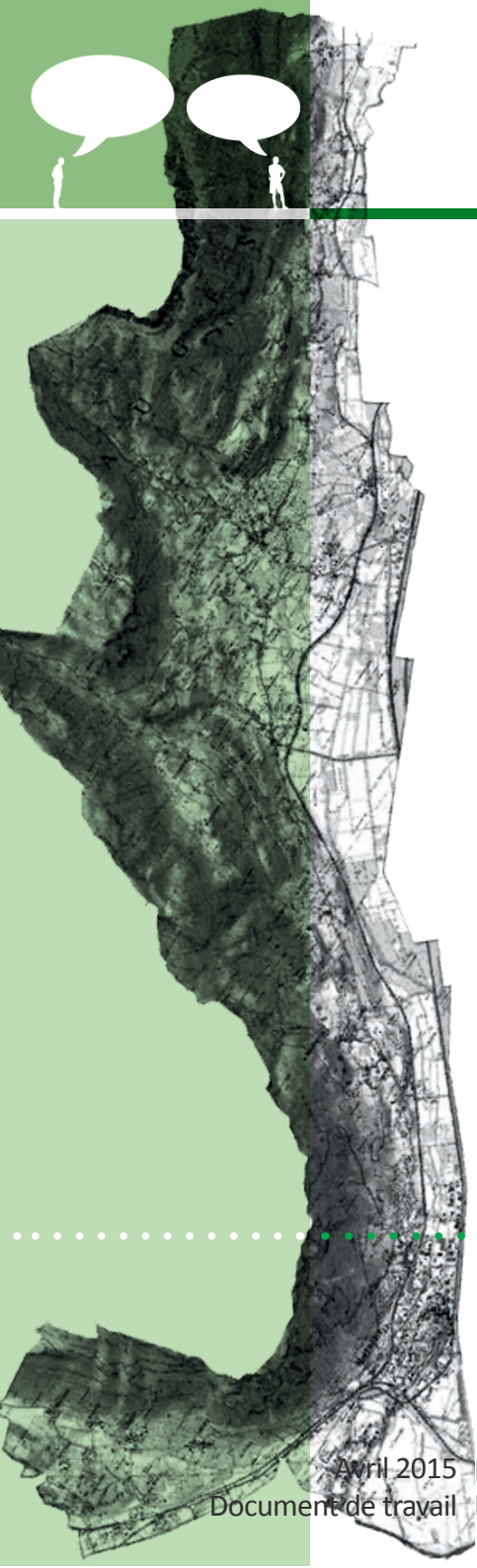
Cet accompagnement en amont permettrait :

- d'étudier sereinement le site, sans pression face à un projet.
- d'établir un diagnostic et des enjeux partagés, avec un groupe de travail élargi : élus, habitants, professionnels de l'urbanisme et du paysage.
- de concrétiser un schéma directeur ou un schéma-cadre qui poserait les bases en vue d'une opérationnalité.

En amont des réflexions à mener sur des sites, **un travail sur la priorisation des zones à urbaniser serait à mener** commune par commune, avec des grilles de lecture des enjeux de chacun des secteurs potentiels. Les sites les plus stratégiques sont souvent ceux qui cristallisent le plus d'enjeux et qui se situent dans les bourgs, il ne sont pas systématiquement «en extension», comme pourrait le laisser-croire l'intitulé de l'atelier.

Enfin, **l'intérêt du débat participatif** permet de faire émerger les besoins, le point de vue de chacun dans un objectif d'intérêt général, de comprendre les contraintes, d'évaluer les possibles et ne semble pouvoir être que constructif s'il est mené en transparence et maîtrisé.

L'exercice de débat partagé a été très apprécié lors de cet atelier et plébiscité.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Objectifs et parcours

9

Objectifs

- 1- Il s'agit à travers l'étude d'un site particulier de comprendre les enjeux auxquels l'ensemble du Piémont des Bauges devra répondre en matière de renouvellement urbain
- 2- Appréhender la complexité du site dans ses rapports à ses limites, appréhender les échelles du paysage
- 3- Redéfinir le contexte, les liaisons du site, ses atouts, ses caractéristiques, son exemplarité
- 4- Rappeler les enjeux liés à un lieu de renouvellement urbain et les questions qu'il pose :
 - Comment inciter au renouvellement ou à la densification urbaine ?
 - Comment allier qualité urbaine et densité : les nouvelles formes d'habitat intermédiaires ?
 - Comment favoriser une offre d'habitat diversifiée au service d'une mixité sociale élargie?
 - Comment favoriser les déplacements doux ?
 - Comment profiter de ce nouveau quartier pour renforcer les liaisons avec le projet du pôle multimodal de la gare ?
- 5- Permettre si possible de faire apparaître des priorités dans les différentes localisations des zones de développement urbain

Participants :

- Elus (2) : Gouverneur Lionel (st-Pierre d'Albigny), Pilard Etienne (Cruet)
- Personnes ressource (3) : FREDON Guislain, NEUMULLER Christian, Gazet Jean-Pierre
- Bonneton Claire, Desveaux Gentiane (PNR), Félix-Faure Jacques, Paillet Simon (PNR)

Parcours

le quartier de la Gare à Montmélian, le site de Marthot.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Parcours du site

9

L'atelier commence par la visite du site, avec pour objectif, d'en appréhender les caractéristiques à partir de 2 types de support.

1-Des photos du site (par groupe de 3, avec repérage sur un plan des points de vue) qui caractérisent les points de vue désignés ci-dessous.

2-D'une liste de questions auxquelles les groupes devront répondre et d'une photo aérienne sur laquelle les groupes planteront les lieux de prise de vue des photos et des renseignements demandés dans ce questionnaire.

- le site dans le grand paysage
- le site et la gare.
- le rapport du site avec la vigne.
- le site avec Montmélian
- ce que l'on voit depuis le site, en faisant ressortir les cônes de vue intéressants et valorisants et ceux négatifs; à faire évoluer.



Avril 2015

Document de travail

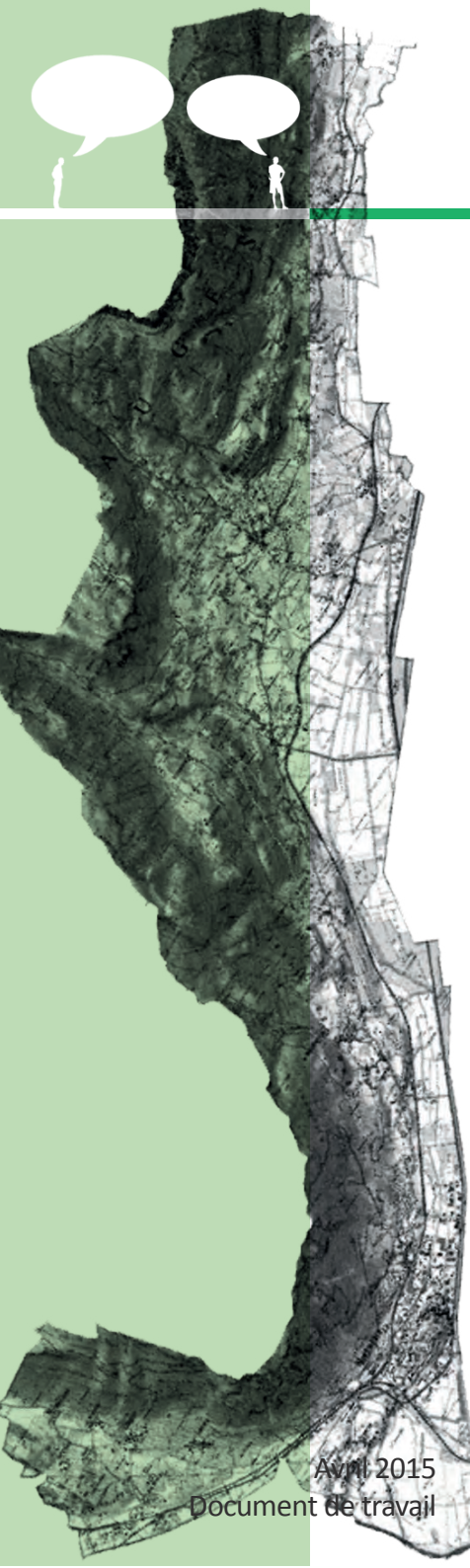
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Parcours du site : Le site dans le grand paysage.

9



L'ensemble des participants fait ressortir la présence de la Savoie de comme un élément dominant qui marque le site. La présence de la vigne et des prairies au second plan reste un élément de continuité stratégique à l'échelle du grand paysage depuis Chignin vers Fréterive. La limite marquée par la voie ferrée est franche. C'est cette qualité paysagère qui compense d'autres éléments moins valorisés comme le stationnement des voitures et le traitement de la gare qui restent en devenir.

Avril 2015

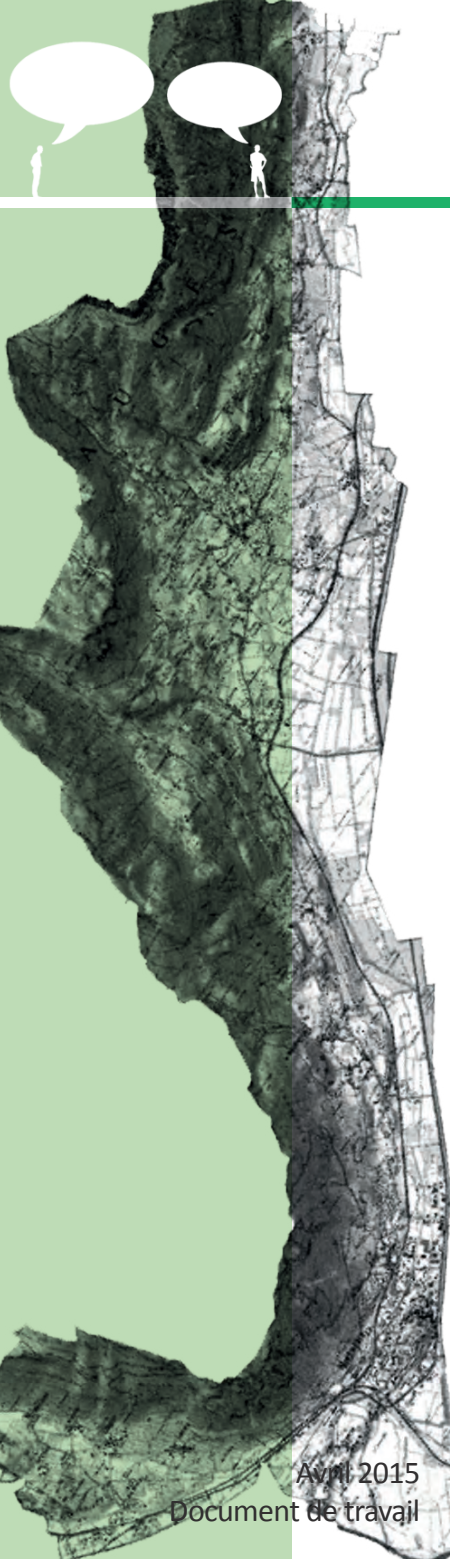
Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Parcours du site: le site et la gare



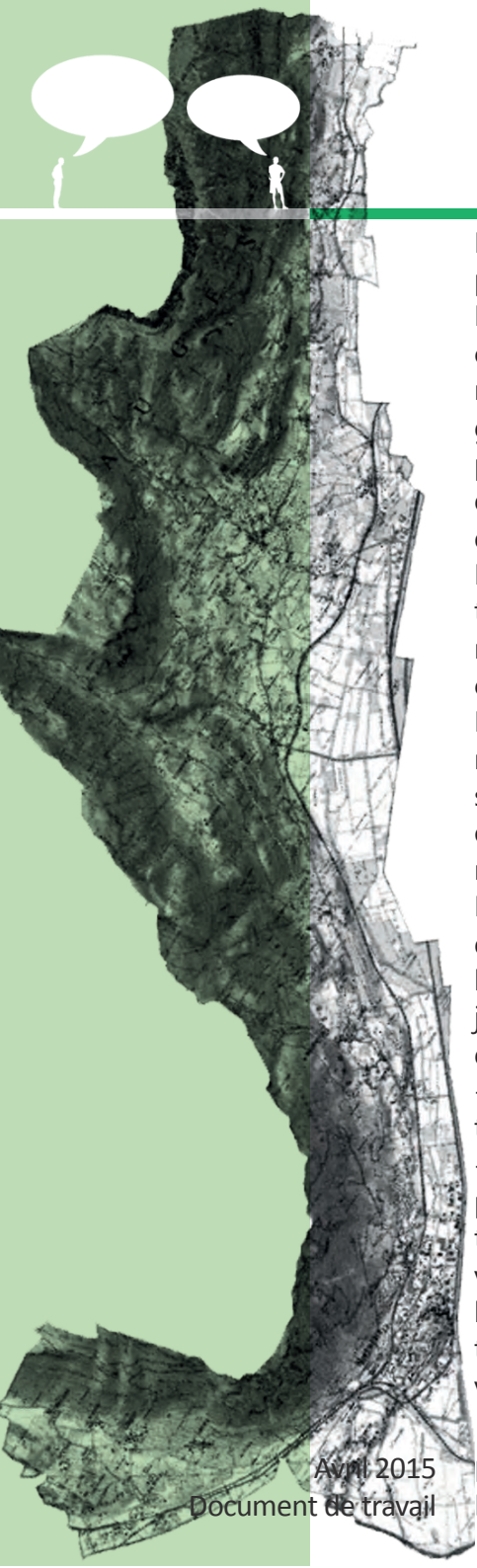
La contrainte du passage des trains est plus acceptable au nord du terrain (ligne Chambéry-Turin) car en tranchée par rapport au site, que celle à l'Ouest (ligne Grenoble-Turin). L'avenue de la gare, actuellement désaffectée, qui relie en 5mn à pied le centre de Montmélian deviendra un élément structurant du site. Le stationnement à l'échelle des enjeux de la future gare reste une contrainte forte du projet. Le bâtiment de la gare, paraît coincé entre les deux lignes de chemin de fer, s'en approche en cul-de-sac est une contrainte.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Parcours du site: le site et la ville de Montmélian

9



Le site est une des portes d'entrée de Montmélian. L'entrelacement des voies ferrées, des ponts, des giratoires, des superpositions, rendent très difficile cette perception d'entrée de ville.

En arpentant les alentours du site, la proximité, avec le collège, le centre culturel François Mitterrand et les commerces, renforcent le sentiment que ce site est stratégique et prioritaire.

Le nouvel immeuble d'habitation qui borde le site, rappelle les enjeux programmatiques de ce site, à savoir:

- quels habitants et quels type de logements.
- Comment être exemplaire environnementalement (place de la voiture, orientation et bioclimatisme, continuité du «parc» du centre-ville»...)?



Avril 2015

Document de travail

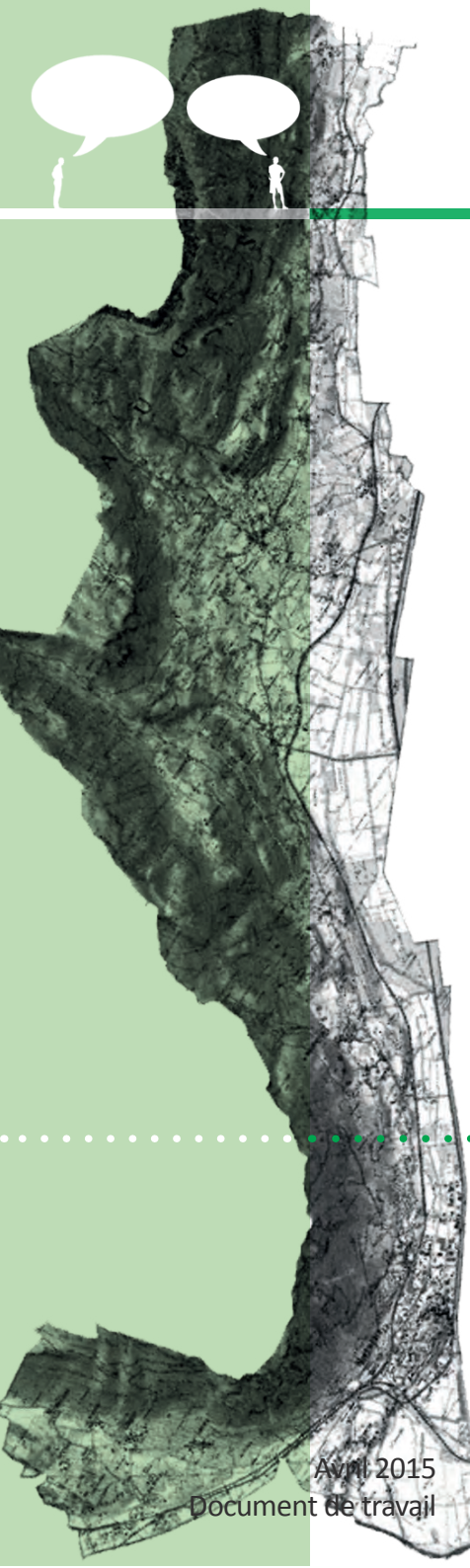
PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Réflexions collectives

En salle, sur la base des repérages de terrain, les participants reportent un état des lieux sur plans. Afin de mettre la topologie du terrain très particulière au coeur de leur réflexion, une maquette en argile sommaire est mise en forme par chaque groupe.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

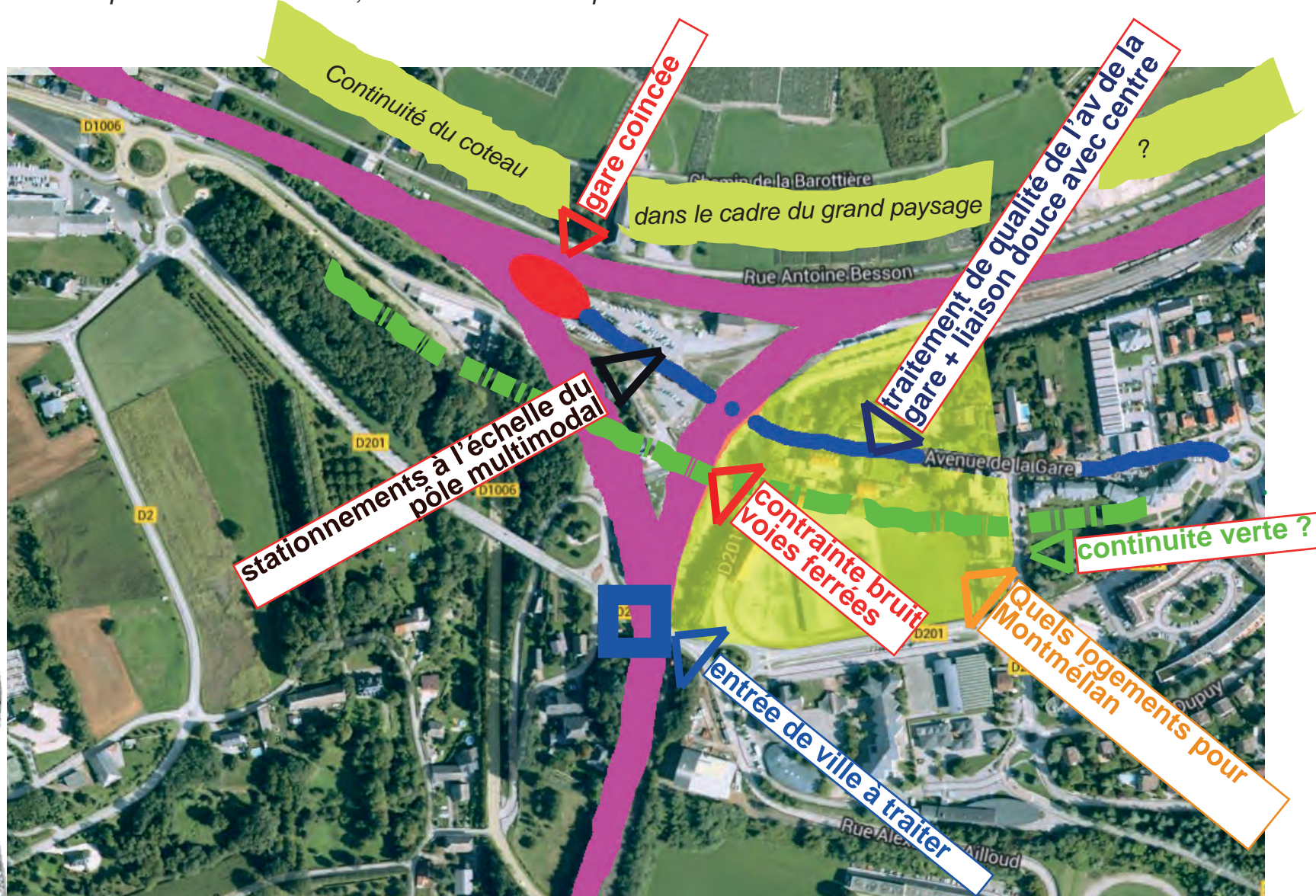
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Réflexions collectives et questionnements

9

Faire des contraintes de ce site des atouts, développer un habitat de qualité à côté de la gare en maîtrisant, relier ce nouveau quartier au coeur de ville, comment continuer le parc du centre-ville...



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Les pistes de travail

9

Accès à la gare et stationnements

La liaison depuis le coeur de ville doit-être traitée comme un boulevard urbain et accompagnée d'une liaison douce passant dans l'extension du parc.

L'accès depuis les «grands axes» pourra se faire directement en profitant de la topographie.

Cela pour prendre en compte le nouveau statut de cette gare au niveau du grand territoire et traiter le problème des stationnements à l'échelle du site.

Les fronts bâtis

Se protéger des nuisances des voies ferrées, tenir et poser une limite la plus logique possible d'un point de vue du grand paysage et pour venir marquer l'entrée ouest de Montmélian.

Un coeur de ville vert

Dans la continuité du parc existant du coeur de ville, pourquoi ne pas offrir aux futurs logements une ouverture sur un parc, celui-ci permettant la liaison avec les coteaux de Francin. Ce dispositif ouvre la possibilité d'une qualité de vie dont en besoin les futurs logements de Montmélian. Car un des enjeux est une offre de logement intermédiaire à la hauteur des attentes actuelles. Ce dispositif permet aussi de développer une architecture bioclimatique.

Qualité des espaces publics et densité des équipements

Ce point est essentiel, on viendra habiter ici parce que l'on trouvera tout ce que l'on ne peut pas trouver dans les villages avoisinants et que l'on aura la qualité de vie de la maison individuelle sans la voiture et avec tous les équipements et les espaces publics de grande qualité.



Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

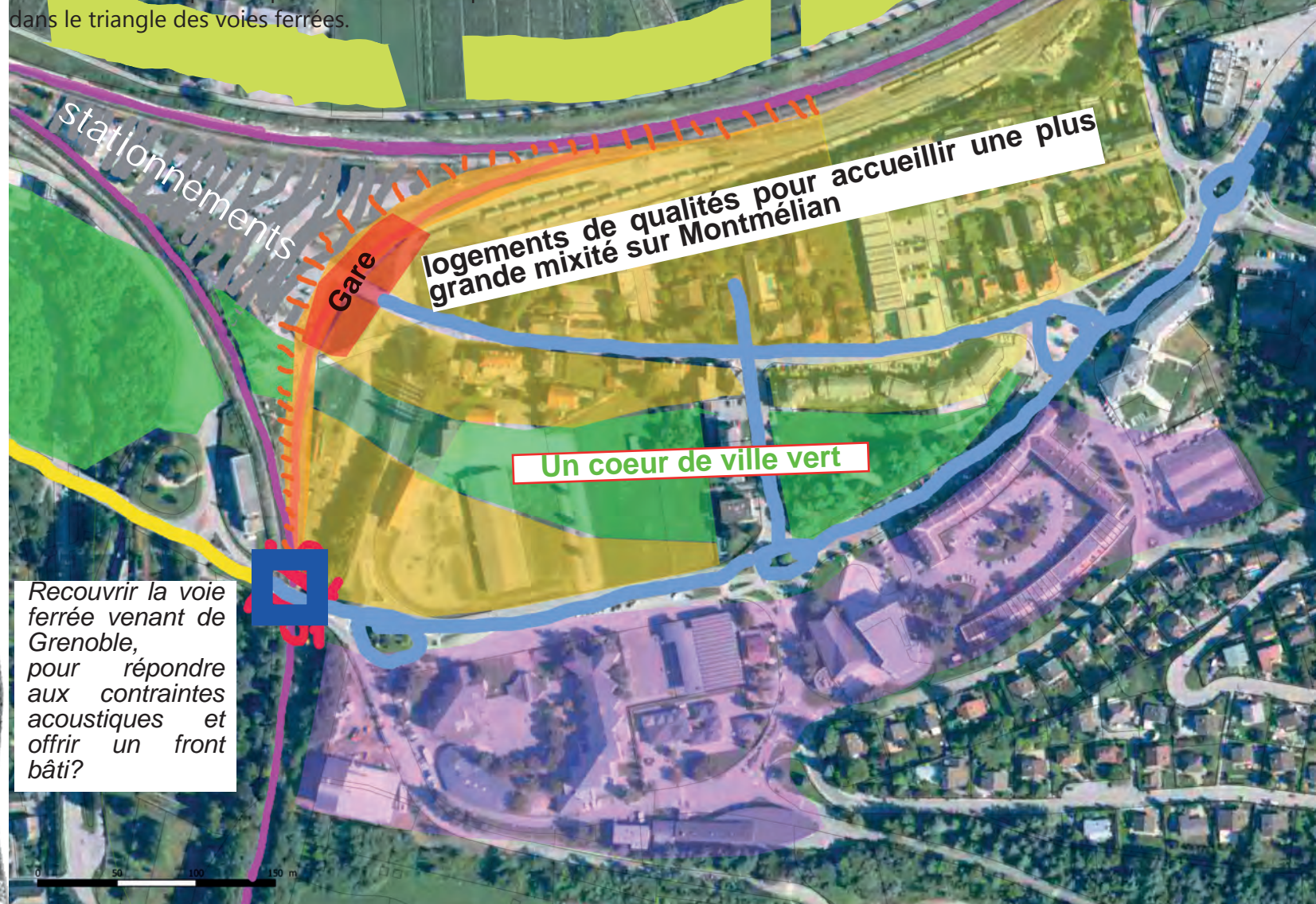
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie

RENOUVELLEMENT URBAIN

Les pistes de travail

9

La typologie du terrain nous offre des possibilités permettant de venir recouvrir la voie ferrée venant de Grenoble, ainsi la nouvelle gare peut devenir le début d'un front bâti à niveau par rapport au site et jusqu'à la porte d'entrée de Montmélian. On relie le nouveau quartier par la coulée verte partant du centre-ville. Les stationnements et leurs accès sont au niveau des voies dans le triangle des voies ferrées.



Recouvrir la voie ferrée venant de Grenoble, pour répondre aux contraintes acoustiques et offrir un front bâti?

Avril 2015

Document de travail

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémont des Bauges / Combe de Savoie